

Dès que Napoléon fut en état de favoriser son frère aîné, il n'y manqua pas. Il utilisa son crédit de général victorieux en Italie pour faire nommer Joseph ambassadeur à Rome, en 1797.

Un frère ambassadeur et l'autre général, il y avait parité entre la fonction civile et le grade militaire. Il semblerait que cette sorte de balance entre l'état des deux frères était indispensable au bonheur de Joseph, dont le mécontentement apparaît, en effet, du jour où il n'eut plus une place parallèle à celle de Napoléon, nommé Premier Consul.

Avoir procuré à Joseph le suprême honneur de signer la paix d'Amiens; lui avoir offert une place au premier rang à la fête du Concordat où il devait se rendre dans un carrosse à huit chevaux; lui avoir proposé d'être président de la république italienne, d'être chancelier du Sénat, c'était, pensez-vous, de la part de Napoléon, vouloir mettre son frère en posture avantageuse. Fadaïses! « Vous êtes dans l'erreur, dit Joseph Bonaparte... Moi, je suis certain que c'était autant de pièges, et j'ai dû éviter d'y tomber. Que voulait le Premier Consul? M'offrir à l'envie, à la jalousie des autres consuls, des ministres, des conseillers d'Etat, sans me donner aucun moyen de braver ces sentiments haineux... »

C'est dans tout, en effet, que Joseph contrarie les vues de son frère. S'il s'agit de Mme de Staël, l'ennemie déclarée du Premier Consul, Joseph, sans aucune retenue, se dit l'ami dévoué de cette intrigante. S'il est question du rétablissement de l'empire, Napoléon ne trouvera personne plus

opposé sourdement à ses projets que son frère, et quand l'empire sera rétabli, Joseph sera le premier à tourner en ridicule le nouveau régime avec les titres majestueux qui en font partie. Le premier acte de l'Empereur, malgré ses griefs, fut de nommer Joseph grand électeur et Altesse impériale. Ces dignités n'ont d'autre effet que de mettre le nouveau prince en fureur. Il ne veut pas qu'on l'appelle monseigneur, ni prince. « Mais que veut donc Joseph? dit Napoléon à Rœderer. Que prétend-il? Il se met en opposition avec moi, il réunit tous mes ennemis. Qui est-ce donc qui lui monte la tête? Il ne veut pas être prince... Ses filles ne savent pas encore qu'on m'appelle Empereur, elles m'appellent Consul... Il est bien facile à M. Joseph de me faire des scènes! Quand il m'a fait celle de l'autre jour, il n'a eu qu'à s'en aller à Mortefontaine chasser et s'amuser, et moi, en le quittant, j'ai devant moi toute l'Europe pour ennemie... »

En dépit du peu de satisfaction que Joseph lui causait, Napoléon lui donna en 1806 la couronne de Naples.

A Naples, Joseph s'attira continuellement les remontrances de son frère. On les trouve vigoureusement exprimées dans la correspondance de l'Empereur, dont voici quelques extraits :

« Je suis surpris du mauvais état de votre artillerie et de la pénurie de vos services ; voilà le résultat de la conduite de généraux qui ne pensent qu'à voler. Tenez-y bien la main. Je ne vous demande qu'une chose : soyez bien le maître. »

« Je lis dans votre discours des phrases que vous me permettrez de trouver mauvaises. Vous

comparez l'attachement des Français à ma personne, à celui des Napolitains pour vous. Cela paraîtrait une épigramme. Quel amour voulez-vous qu'ait pour vous un peuple pour qui vous n'avez rien fait, chez lequel vous êtes par droit de conquête avec quarante ou cinquante mille étrangers? »

« Si vous vous faites roi fainéant, si vous ne tenez pas les rênes d'une main ferme et décidée... vous ne ferez rien du tout. »

L'incurie, l'indolence déployées par Joseph dans le gouvernement du royaume de Naples, les désagrémentes éprouvés par Napoléon, n'empêchèrent pas celui-ci, croyant toujours n'avoir pas assez fait pour son frère, de lui donner la couronne d'Espagne, dès qu'il l'eut déclarée vacante.

Dans cette nouvelle situation, Joseph ne procura pas plus de satisfaction à l'Empereur. Leur désaccord ne fut que plus complet.

Il n'en pouvait être autrement, vu l'opposition absolue de leurs idées. Napoléon, en s'arrogeant le droit de disposer à son gré du trône d'Espagne, s'occupait bien moins du bonheur de ce dernier pays que des intérêts de la France. Personne, pensons-nous, n'eût supposé que la seule ambition de l'Empereur était de rendre les Espagnols heureux et contents. Il ne trouvait probablement pas d'inconvénients à ce qu'ils le fussent; mais avant tout, il voulait et il était en droit de vouloir que le gouvernement espagnol, issu de sa volonté, concourût à la politique de l'empire français; politique dont le but final était d'occuper temporairement les royaumes conquis, afin de pouvoir les apporter sur le tapis du Congrès où se discuterait un jour les

conditions de la paix générale. Joseph fut loin de partager cette manière de voir. Son programme est tout entier dans une phrase extraite d'une lettre à sa femme : « Si l'on veut que je gouverne l'Espagne pour le bien seulement de la France, on ne doit pas espérer cela de moi. » Or, c'était précisément ce que l'Empereur attendait de lui. « C'est un autre reproche que je lui fais de s'être fait Espagnol, disait Napoléon ; les Français ne peuvent plus s'approcher de lui... Il n'a que des ministres espagnols... Il faut que le Roi soit Français, il faut que l'Espagne soit française. C'est pour la France que j'ai conquis l'Espagne. »

Nul ne peut dire ce qui serait arrivé si Joseph Bonaparte avait suivi rigoureusement les instructions de l'Empereur. Mais le fait, malheureusement certain, est qu'en poursuivant sa chimère de gagner le cœur des Espagnols, le Roi ne sut pas conserver sa couronne, malgré l'appui des meilleures armées de la France.

Au milieu des désastres d'Espagne, qui atteignent si directement Napoléon, son attitude vis-à-vis de son frère est encore bien intéressante. C'est lui qui apportera des consolations à Joseph, qui lui relèvera le moral, qui le soutiendra au cours de ces événements si préjudiciables au prestige impérial vis-à-vis de l'Europe. Lisez ses lettres, elles se terminent presque toutes par des mots de ce genre : « Portez-vous bien. Ayez courage et gaieté, et ne doutez jamais du plein succès. » Quand l'Empereur apprendra, avec un chagrin bien compréhensible, la désastreuse capitulation du général Dupont, à Baylen, il ne fera point de reproches à Joseph, il

s'efforcera plutôt de lui remonter le moral : « Dites-moi que vous êtes gai, bien portant et vous faisant au métier de soldat ; voilà une belle occasion pour l'étudier... »

On ne pourra mieux se faire une idée exacte de l'état permanent des rapports entre les deux frères qu'en lisant la lettre suivante, écrite par Napoléon : « Mon frère, je ne réponds pas à votre lettre où vous paraissiez avoir de l'humeur ; c'est un principe que je suis avec vous depuis longtemps. Lorsque vous êtes convaincu que l'on ne pouvait mieux faire que ce que l'on a fait, je dois vous laisser dans votre croyance et ne pas vous affliger, puisque le passé est toujours sans remède. »

Une fois de plus, il faut demander à nos contradicteurs où se trouve, ici, l'homme violent, brutal, incapable de supporter une résistance quelconque. Selon nous, s'il est un reproche à adresser à Napoléon, c'est de ne pas être à la hauteur de la résolution virile qui lui commande de sacrifier son frère. Il supporta durant de longues années toutes les tracasseries que lui valait la conduite de Joseph ; il supporta les malheurs qui en furent la suite naturelle, sans jamais prendre une mesure énergique amplement justifiée par les circonstances qui amenèrent, finalement, la perte de l'Espagne et l'ébranlement de la puissance impériale.

Toutefois il faut reconnaître qu'à l'heure des revers, en 1814, Joseph tint de son mieux la tête du gouvernement à Paris ; et, dans ces fonctions, sa loyauté et sa bonne volonté sont à l'abri de toute critique.

Dans l'exposé succinct que nous avons fait des

rapports de l'Empereur avec son frère aîné, exposé qui va de l'enfance de Napoléon à sa chute, en traversant les vicissitudes des premières années et les splendeurs du règne impérial, nous pensons avoir établi suffisamment qu'au fond de son cœur, Napoléon conserva toujours pour Joseph une amitié vraiment fraternelle, aussi solide qu'efficace.

IV

Lucien avait dix ans, Napoléon en avait seize, que déjà celui-ci s'occupait avec une affectueuse vigilance de l'éducation de son jeune frère. En 1785, Napoléon s'était mis en rapport avec le directeur du petit séminaire d'Aix, en vue de l'admission, dans cet établissement, de son frère *Luciano*, comme il dit. La Révolution détourna Lucien de la vocation religieuse. Il se lança à corps perdu dans la politique. Ses excentricités dans sa nouvelle carrière lui valurent d'être arrêté comme suspect, en 1795, à Saint-Chamond, où il occupait une place d'inspecteur dans l'administration des guerres. Enfermé à la prison d'Aix, « il fallut pour l'en faire sortir l'influence de son frère Napoléon qui le fit nommer commissaire des guerres aux armées d'Allemagne et du Nord ». Ainsi s'exprime un ouvrage anonyme publié récemment et attribué à l'un des descendants de Lucien Bonaparte.

Au moment de partir pour l'Égypte, Napoléon voulut emmener avec lui Lucien qui refusa, préférant aller en Corse dans l'espoir de se faire nommer député. Malgré sa jeunesse, il réussit parfaitement.

C'est grâce à cette élection qu'il fut membre du Conseil des Cinq-Cents et qu'au 18 brumaire il joua un rôle important, sans que ce rôle ait eu cependant toute la valeur que tant d'autres, après lui-même, lui ont accordée.

Sa conduite, ce jour-là, fut dévouée, c'est incontestable; elle fut même efficace en ce sens qu'il savait, par expérience, combien étaient vaines les déclamations parlementaires devant lesquelles Napoléon se troubla, lui qui, cent fois, n'avait pas sourcillé sous la mitraille.

Le premier acte consulaire de Napoléon fut de nommer Lucien ministre de l'intérieur.

Celui-ci fut bientôt compromis dans des affaires louches de gens à qui il avait concédé des monopoles avantageux. Le Premier Consul aurait voulu fermer les yeux, mais le général Moreau intervint sans ménagements, au nom de l'armée jalouse de l'honneur de son chef, souillé, disait-il, par les actes du ministre, son frère. Lucien fut contraint de donner sa démission. Napoléon ne tarda pas à effacer cette disgrâce par une brillante compensation.

Un an, jour pour jour, après le coup d'Etat du 18 brumaire, Lucien Bonaparte prenait la route de Madrid, où il était nommé ambassadeur d'Espagne.

C'est après le retour de Lucien à Paris que se place l'incident qui amena la rupture retentissante entre les deux frères. L'origine en est dans le second mariage de Lucien Bonaparte. En 1794, âgé de vingt ans, celui-ci avait épousé Catherine Boyer, sœur de l'aubergiste chez qui il logeait à Saint-Maximin. Lucien devint veuf en 1800. En ce

moment cruel, le Premier Consul prit une part très vive au désespoir de son frère : « Vous avez perdu une excellente femme... J'espère n'avoir jamais besoin du courage qui vous est nécessaire pour supporter un tel malheur. » Bientôt remis de son chagrin qui avait paru, d'abord, devoir être éternel, Lucien Bonaparte rencontra dans une partie fine, au printemps de 1802, Mme Joubberthon, fort jolie femme de vingt-quatre ans dont il devint amoureux fou.

Malgré l'opposition formelle du Premier Consul, qui « avait même défendu au maire du dixième arrondissement de Paris de procéder à ce mariage », Lucien épousa sa maîtresse. Grande fut la colère de Napoléon le jour où, dans un concert à Malmaison, il apprit fortuitement cette nouvelle. En proie à la plus vive fureur, il fit enjoindre à Lucien de quitter le territoire français, lui signifiant que jamais il ne reconnaîtrait ce mariage, fait contre sa volonté.

A la vérité, nous sommes bien, ici, en face d'un mouvement d'irascibilité violente et de despotisme absolu que la raison d'Etat seule pourrait expliquer. Il importe donc d'examiner si ce puissant motif existait en réalité. Il faut tout d'abord écarter l'idée que le Premier Consul se soit senti vexé dans son amour-propre en voyant son frère contracter une union bourgeoise. La conduite toujours aimable de Napoléon avec sa première belle-sœur, fille d'un aubergiste, ne permet guère cette supposition. Et quand on l'a vu, général en chef, donner sa sœur Pauline à Leclerc, fils d'un meunier ; quand on l'a vu, Consul, marier sa sœur

Caroline à Murat, ex-garçon mercier, on n'est pas fondé à lui reprocher de convoiter des alliances principales pour sa famille. Fut-il mécontent de n'avoir pas été consulté sur ce choix ou même d'avoir vu ses conseils repoussés? Ce serait de l'enfantillage. Non, une raison plus grave détermina le courroux de Napoléon : on était à la fin de 1803, la question de la succession éventuelle du Premier Consul occupait tous les esprits. En principe, le rétablissement de l'Empire avec l'hérédité était résolu. Or, la succession de Napoléon, du moment que Joseph n'avait pas d'enfants mâles, revenait de droit aux enfants de Lucien Bonaparte.

Quelle arme ce dernier ne venait-il pas de mettre entre les mains des adversaires de l'hérédité, dont l'opposition pouvait se fortifier de ce fait que le futur héritier de la Couronne se trouvait être un enfant né plusieurs mois avant le mariage de son père?

S'il est fort compréhensible qu'un homme préfère aux dignités des cours le bonheur de la femme qu'il a choisie dans la liberté de ses penchants, il est plus difficile d'admettre qu'un frère, oublieux du passé, indifférent à l'intérêt de toute sa famille, ne cesse, comme Lucien le fit sous l'Empire, durant son séjour à Rome, de se comporter en ennemi personnel de l'Empereur. Le seul crime de celui-ci était, en réalité, de ne pas vouloir sacrifier les destinées du trône de France à des exigences honorables, sans doute, au point de vue du sentiment, mais incompatibles avec la constitution impériale.

Opposant aux menées hostiles de Lucien les sentiments les plus délicats, c'est encore l'Empereur tout-puissant qui se montre désireux d'un accom-

modement. C'est lui qui fait les premières avances, en proposant à son frère une entrevue, restée célèbre, à Mantoue, le 12 décembre 1807. Cette conférence, qui fut très animée de part et d'autre, laissa les deux frères plus en désaccord que jamais.

Après l'abdication de Napoléon, Lucien, obéissant à un bon mouvement du cœur, écrivit à l'Empereur, à l'île d'Elbe. Celui-ci lui fit répondre par cette note : « Ecrire à mon frère Lucien que j'ai reçu sa lettre du 11 juin ; que j'ai été sensible aux sentiments qu'il m'exprime ; qu'il ne doit pas être étonné de ne pas recevoir de réponse de moi, parce que je n'écris à personne. Je n'ai même pas écrit à Madame. »

Lorsque l'Empereur fut rentré aux Tuileries, en 1815, Lucien lui offrit spontanément son concours. Quelles furent les conditions posées par Napoléon ? Il est assez difficile de les préciser. Un récit fait par le Père Maurice de Brescia signale la présence de Lucien à Charenton, auberge de la Poste, peu après le retour de l'île d'Elbe. De Charenton, une correspondance active fut échangée entre Lucien et Joseph Bonaparte, puis le Père Maurice fut mandé à Paris par l'Empereur.

Dans cette correspondance et dans ces allées et venues, furent sans doute arrêtées les bases d'un accord dont les détails sont restés inconnus. Il est à supposer que l'existence du roi de Rome, héritier direct de la couronne, rendait moins rigide l'Empereur, qui n'avait plus à craindre l'immixtion des enfants mâles de Lucien dans la succession au trône ; d'autre part, il est visible que Lucien faisait une grande concession en venant à Paris, vers les

premiers jours de mai 1815, sans sa femme qu'il avait laissée en Italie, dans sa propriété de Ruffinella.

D'après le *Journal de l'Empire*, le 8 mai, il arrivait à Paris chez le cardinal Fesch, rue du Mont-Blanc. Le 11, le Palais-Royal lui était assigné comme résidence par l'Empereur. Il accompagna Napoléon partout : le jour du champ de mai, vêtu d'une tunique et d'un manteau de velours blancs brodés d'or, Lucien Bonaparte était à la gauche du souverain.

Membre de droit de la Chambre des pairs, en sa qualité de prince, il fut jusqu'au 21 juin 1815 le dernier mandataire de l'Empereur et le dernier défenseur du trône impérial.

V

Les richesses considérables dont l'Empereur a pu, à un moment donné, combler tous les siens, sont un bien petit sacrifice auprès des privations subies par Bonaparte, lieutenant d'artillerie, en vue de subvenir à l'éducation de son frère Louis, âgé de douze ans.

Et l'Empereur a pu, vingt ans plus tard, écrire très sincèrement à Louis, qu'il avait fait roi de Hollande : « ... J'avais donné à la Hollande un prince qui était presque mon fils. »

En effet, comme un père jaloux de conserver près de lui son enfant, Napoléon ne pouvait se séparer de Louis, dont il fit son aide de camp pendant les campagnes d'Italie et d'Égypte. En 1802,

dans le but évident de veiller de près sur le bonheur de son frère, le Premier Consul le maria avec sa belle-fille, Hortense de Beauharnais.

En 1804, Louis est nommé général, puis placé au Conseil d'Etat, afin d'y parfaire son instruction dans toutes les branches de l'administration. L'année suivante, il est gouverneur de Paris. Enfin, en 1806, l'Empereur lui donne la royauté de la Hollande.

La véritable prédilection dont Louis était l'objet s'affirme peut-être encore davantage dans les conversations où l'on discutait les titres des membres de la famille éventuellement appelés à succéder à Napoléon. « Vous ne me dites pas un mot de Louis, observe le Premier Consul à Rœderer. Pourquoi cette injustice pour Louis? Il m'a plus servi qu'eux tous. Il m'a accompagné dans toutes mes campagnes, il est couvert de blessures, et vous n'en dites rien! »

Sa pensée se trouve bien complétée par ces mots adressés à Stanislas Girardin : « Nous n'avons plus besoin de nous mettre l'esprit à la torture pour chercher un successeur; j'en ai trouvé un, c'est Louis. Celui-là n'a aucun des défauts de ses frères, et il en a toutes les bonnes qualités. — Alors, ajoute le même auteur, il m'en fit un éloge pompeux, me montra des lettres de lui où l'amitié fraternelle est exprimée à chaque ligne, de la manière la plus tendre. »

Par quelle perversion de jugement Louis en vint-il à incriminer toutes les intentions de l'Empereur? Par quelle aberration d'esprit la reconnaissance fit-elle place chez lui à la suspicion la plus odieuse?

La réponse est aisée : Louis éprouva le même éblouissement que son frère Joseph ; il vit dans l'élévation de Napoléon une sorte de prédestination égale pour toute la famille. Les conquêtes de l'Empereur lui semblaient être leur patrimoine commun. Partant, personne ne devait rien à Napoléon, qui, au contraire, gardant pour lui la plus forte part, restait le débiteur des autres.

Entré dans cette voie, Louis trouva naturellement que sa royauté en Hollande n'avait pas assez d'éclat. Ce ne sont, au commencement, que plaintes et demandes d'argent. Il ne veut pas se persuader qu'il est un roi débutant exposé à subir bien des tribulations avant de parvenir à la prospérité. Au lieu de jouir avec orgueil d'une situation que son origine ne lui permettait pas d'espérer, même en rêve, il se pose en victime dès les premiers jours. La nature des plaintes de Louis est facile à concevoir par les observations que lui faisait Napoléon : « Vous m'écrivez tous les jours pour me chanter misère. Je ne suis pas chargé de payer les dettes de la Hollande ; j'en serais chargé, que je n'en aurais pas les moyens. »

En toutes choses, l'esprit de Louis est hanté par l'idée d'agir en souverain puissant et de haute lignée. Tout ce qu'on fait à Paris, il veut l'imiter à Amsterdam, au point que Napoléon est obligé de lui écrire : « Mes institutions ne sont point faites pour être tournées en ridicule. »

Dans sa turbulence à faire usage de ses droits royaux à sa fantaisie, Louis ne veut pas se rappeler qu'il doit la couronne à son frère ; c'est à peine s'il sait que celui-ci existe : « J'apprends, lui écrit

Napoléon, que vous faites une loi sur la régence. J'espère que vous voudrez bien me consulter... Vous vous souviendrez sans doute aussi que je suis de la famille. Vous sentez très bien que, si vous veniez à manquer, je ne voudrais voir la Hollande qu'entre des mains qui me conviendraient... »

Dans cette mercuriale, on voit percer aussi le grief capital de Napoléon contre Louis, qui entendait conserver à la politique hollandaise une indépendance absolue vis-à-vis de la France. Peu importait au nouveau roi que ses actes fussent ou non compromettants pour la réussite des plans de l'Empereur. Louis se considérait comme Hollandais, et le bien de la France ne le préoccupait guère. « Etes-vous l'allié de la France ou de l'Angleterre? je l'ignore », s'écrie Napoléon, qui en arrivera un jour à dire à Louis : « Votre Majesté trouvera en moi un frère, si je trouve en elle un Français; mais si elle oublie les sentiments qui l'attachent à la commune patrie, elle ne pourra trouver mauvais que j'oublie ceux que la nature a placés entre nous. »

Arrivés à ce degré de tension, les rapports entre les deux frères ne pouvaient manquer de se terminer par un éclat.

Il eut lieu le 10 juillet 1810, jour où, par un coup de tête, Louis quitta furtivement la Hollande, sans que personne sût ce qu'il était devenu.

Ouvertement bafoué par cette impudente équipée, voyant comme tournée en dérision sa suprématie jusque-là incontestée, blessé au fond de l'âme de tant d'ingratitude et d'un tel manque d'amitié fraternelle, Napoléon sut maintenir quand même sa colère dans des limites que ne se fût guère

imposées sans doute un despote ombrageux et violent.

Au lieu de chercher les moyens d'assouvir son ressentiment, il défend d'accabler son frère; il veut qu'on dise à l'Europe que c'est lui, Napoléon, qui s'est trompé en mettant la royauté aux mains de Louis. La circulaire que le ministre des affaires étrangères enverra « doit tendre tout entière à excuser le roi de Hollande, qui, par suite d'une maladie chronique, n'était pas l'homme qui convenait ».

Qu'il y ait eu, dans cette façon de présenter les choses, un calcul politique, nous ne le nierons pas. Il nous importait seulement d'établir que l'Empereur était parfaitement maître de lui et savait résister aux incitations de la colère, même la plus légitime.

L'école des calomniateurs a prétendu que Louis avait été saisi d'horreur le jour où il supposa que Napoléon avait eu pour maîtresse Hortense de Beauharnais, et qu'il la lui avait fait épouser ensuite. Nous ignorons si Louis a jamais pu partager cette odieuse conviction, attendu que rien ne l'indique. En tout cas, nous avons constaté, dans un précédent chapitre, l'inanité de cette monstrueuse et gratuite imputation.

Bien qu'il eût épargné à Louis toute persécution à la suite de leur rupture bruyante, Napoléon ne put jamais lui pardonner. Son cœur resta navré de cette sécheresse d'âme, de ce comble d'ingratitude. Si Louis put rentrer en France, en 1814, sur les supplications de Joseph, l'Empereur, même aux jours de malheur, ne put jamais croire à la sin-

cérité des tardives démonstrations de ce frère qu'il avait tant aimé.

VI

Seul, parmi les quatre frères de Napoléon, Jérôme, le plus jeune, ne se mit jamais en opposition déclarée avec l'Empereur. Indocile, il le fut ; des embarras, il en causa autant et plus que les autres ; mais ce qui le distingue de ses aînés, c'est qu'à chaque faute, il réitérait les assurances d'une entière soumission, sans plus se lasser de désobéir que de protester de ses bonnes intentions.

Cette déférence relative est explicable par ce fait que Jérôme, moins âgé de quinze ans, ne connut Napoléon que sous l'aspect du chef arrivé aux plus hautes fonctions. Cette suprématie, entrevue dès l'enfance, frappa son imagination et lui imposa un respect durable que n'eurent jamais ni Joseph, ni Lucien, ni Louis, acteurs et compagnons des luttes où, de concert avec Napoléon, ils se débattaient dans une égale médiocrité.

Son ignorance des temps difficiles autorisait presque Jérôme à se croire issu d'une famille patricienne et opulente d'origine, et rendait, pour ainsi dire, acceptables chez lui ses défauts caractéristiques. Goûts immodérés pour le luxe, désordres pécuniaires poussés jusqu'au gaspillage, légèreté de mœurs renouvelée des cours du dix-huitième siècle, telles furent les causes des intarissables remontrances de l'Empereur, qui, malgré son mécontentement améliorait sans cesse la position de son

frère et crut à peine avoir assez fait le jour où il créa le royaume de Westphalie pour le donner à Jérôme.

Avant son départ pour l'Égypte, Napoléon plaça Jérôme au collège de Juilly. « Mettez vos enfants à Juilly, disait-il à Arnault, j'y ai mis mon frère, j'y ferai payer leur pension avec la sienne. » A peine installé aux Tuileries, le Premier Consul prit son frère au palais et, sous sa surveillance, lui fit continuer son instruction par les premiers professeurs.

Dès cette époque, Napoléon eut très souvent à réprimander Jérôme, qui se laissait aller aux dépenses les plus extravagantes, achetant, au gré de son caprice, tout ce dont il avait envie, faisant des dettes criardes chez les fournisseurs de la Cour. Ce dérèglement dans les questions d'argent était, on le sait, une des choses qui choquaient le plus Napoléon. Il avait avec sa femme des discussions journalières à ce sujet; il eut les mêmes avec Jérôme.

Pour mettre un terme à cette prodigalité, Napoléon, qui « sermonnait et grondait Jérôme comme s'il eût été son fils », résolut de le mettre dans la marine et le plaça en qualité d'aspirant de deuxième classe.

Après une contestation avec son amiral, Villaret-Joyeuse, Jérôme abandonna, le 20 juillet 1803, à la Pointe-à-Pitre, le commandement de son brick *l'Épervier*, et passa en Amérique. On le trouve à Baltimore à la fin de juillet. A peine arrivé dans cette ville, Jérôme s'éprit ardemment de Mlle Elisabeth Paterson, très jolie personne, fille d'un riche négoc-

çant de la ville. Il fit une cour assidue à la jeune Américaine, qui ne se montra pas insensible. Les choses en vinrent au point que le mariage fut célébré, dans le plus grand secret, chez le père de la demoiselle, et sans que Jérôme eût même informé sa mère, ni aucun membre de sa famille.

Ce mariage était nul, Jérôme Bonaparte étant mineur, et les Paterson n'ignoraient point les causes de nullité. Pour l'instruction des personnes sensibles qui se sont apitoyées sur la déconvenue de la famille Paterson, il est bon de reproduire l'article 4 du contrat; le voici dans sa teneur :

« ARTICLE 4. — Au cas où, par quelque cause que ce soit, de la part dudit Jérôme Bonaparte, ou de *quelqu'un de ses parents*, une séparation devrait être poursuivie entre ledit Jérôme Bonaparte et Elisabeth Paterson, séparation *a vinculo* ou *a mensâ et thoro*, ou de telle autre manière que ce soit, ce qu'à Dieu ne plaise, ladite Elisabeth Paterson aura droit à la propriété et jouissance pleine et entière du tiers de tous les biens réels, personnels et mixtes dudit Jérôme Bonaparte, présents et à venir, pour elle, ses héritiers, exécuteurs, administrateurs, etc. »

C'est donc bien volontairement et après avoir envisagé toutes les éventualités possibles, notamment celle de l'intervention gênante *d'un des parents* de Jérôme, que les Paterson se lancèrent dans cette aventure conjugale.

Fera-t-on un reproche à Napoléon de n'avoir pas endossé *de plano* les sortes de lettres de change qu'on tirait sur lui sous le couvert de la passion *d'un jeune homme*?

A quelque point de vue que l'on se place, on ne saurait donc prétendre que l'Empereur, en se refusant de valider cette union bizarre, ait excédé ses strictes attributions. N'avait-il pas qualité suffisante pour imprimer à tous, à commencer par les siens, le respect des lois publiques qui imposent à un mineur d'étroites obligations à l'égard de ses ascendants? Napoléon attendit patiemment que Jérôme, enfin désabusé, consentît à se rappeler ce qu'il devait à sa famille.

La tâche de justifier les procédés arbitraires de Napoléon se trouve singulièrement facilitée par ce fait que, le 28 avril 1805, Jérôme revint seul en Europe pour implorer son pardon. Mieux éclairé alors sur les combinaisons financières et politiques dont son amour avait été le pivot en Amérique, il se rendit docilement aux sages observations que lui firent ses parents. Il n'opposa aucune résistance, se soumit à tout ce qu'on lui demandait et renonça à sa jeune épouse qu'il n'aimait plus assez, sans doute, pour lui sacrifier les titres, les honneurs et la fortune sûre qu'il avait en perspective. En vertu de quoi, en vérité, s'attacherait-on à ses liens avec Mlle Paterson plus que Jérôme n'y tint lui-même?

La jeune Américaine accepta une pension de soixante mille francs et Jérôme Bonaparte reprit sa liberté.

Dès ce moment, c'est avec joie que Napoléon annonce à Elisa, à Murat, de tous côtés, le revirement heureux qui s'est produit dans l'esprit de son frère qu'il nomme aussitôt capitaine de frégate.

Pendant son service à la mer, la conduite de Jérôme fut satisfaisante. Il y fit preuve d'une grande

sagacité, à bord du *Vétéran*, qu'il ramena en sûreté dans la baie de Concarneau, après avoir échappé par des manœuvres hardies à la surveillance des Anglais.

Par un sénatus-consulte du 24 septembre 1806, il fut déclaré prince et appelé éventuellement à la succession au trône ; de plus, il reçut le grand cordon de la Légion d'honneur. Enfin, pour se rapprocher de son frère, tout en lui permettant de prendre une part active aux guerres continentales, où les occasions de s'illustrer étaient plus fréquentes que dans les expéditions maritimes, l'Empereur le nomma général de brigade et lui donna le commandement d'un corps de Bavarois et de Wurtembergeois.

Par le traité de Tilsitt, le 7 juillet 1807, l'Empereur fit reconnaître Jérôme par l'Europe, comme souverain du nouveau royaume de Westphalie, créé tout exprès. Ce n'était pas tout. Il négocia le mariage de son frère avec la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Dans ses lettres à son père, Catherine se complaît à dire toutes les attentions délicates et affectueuses de l'Empereur à son égard. En voici quelques extraits :

« Le jour de mon arrivée à Paris, l'Empereur, pendant le dîner, a beaucoup causé avec moi, et m'a forcée de boire du vin, pour me donner du courage, à ce qu'il disait. Il est vrai que j'en avais besoin, quoique moins gênée et moins embarrassée avec l'Empereur qu'avec le prince Jérôme. Après le dîner, l'Empereur s'est montré extrêmement affectueux, bon et aimable avec moi ; il m'a embrassée à plusieurs reprises, en me disant : « Je vous
« aime comme ma fille, je sais ce que la séparation

« de votre père vous a coûté, je veux, s'il est possible, vous faire oublier ces moments cruels. » Je n'aurais jamais cru que l'Empereur fût capable de prouver autant d'amitié à quelqu'un... »

« ... L'Empereur a exigé que l'Impératrice cherchât l'écrin qu'il m'a destiné et que je ne devais avoir que le soir après le mariage civil. Il est réellement impossible de voir quelque chose de plus beau en ce genre. Lui-même m'a ôté mon bonnet pour m'essayer le diadème, le peigne ainsi que les boucles d'oreilles, et le collier pour me mettre ceux en diamants... Il est réellement aux petits soins avec moi, il ne m'appelle jamais que l'enfant chérie du papa... » « Je ne puis assez vous répéter, mon très cher père, que je suis ici, tout comme chez vous, l'enfant gâtée de la maison... » « Le Roi (Jérôme) est absent depuis dimanche passé. L'Empereur rit beaucoup de ma tristesse, mais me comble de bontés depuis le départ de Jérôme; il me fait dîner tous les jours chez lui, et l'Impératrice me fait déjeuner tous les matins chez elle; il n'est pas possible de prouver plus d'amitié à sa propre fille qu'ils le font envers moi. »

Inutile de multiplier davantage ces citations. En les rapprochant des pages que nous avons consacrées au ménage du prince Eugène, on s'assurera qu'il n'y a là rien de spécial ni d'exceptionnel, mais que telle était bien la manière d'être de Napoléon, cordiale et franche avec tous les membres de sa famille, anciens ou nouveaux.

Il surveilla le bonheur de la reine Catherine avec une sollicitude constante, nous en trouvons une preuve indubitable dans une lettre écrite, en 1814,

par le roi de Wurtemberg disant à sa fille : « Je sais qu'il n'a pas tenu à Jérôme de vous répudier ! et que ce n'est qu'à Napoléon que vous avez dû, l'été passé, à Dresde, la continuation de votre existence comme épouse... »

On dira que les procédés de l'Empereur sont, après tout, fort ordinaires de la part d'un frère aîné, chef de famille ; c'est vrai, et c'est précisément pourquoi il importait de mettre, en regard des portraits exagérés et faux qu'on a faits de son caractère, cette simple façon d'agir, bien propre à sa nature.

Le règne de Jérôme Bonaparte en Westphalie ne fut pour Napoléon qu'une source de contrariétés provenant, toutes, de la conduite inconsidérée de son frère, de la frivolité avec laquelle celui-ci gérait les finances de son royaume, du train fastueux, au moins égal à celui de la Cour de France, qu'il entendait mener à Cassel, sa capitale, malgré la pénurie de son budget.

Pour cette Cour minuscule, il ne faut pas au Roi moins « qu'un grand maréchal du palais, deux préfets du palais, un grand chambellan, quinze chambellans ordinaires, un grand maître des cérémonies, huit maîtres ou aides de cérémonies, plus de vingt aides de camp, un grand écuyer, six écuyers d'honneur, un premier aumônier, des aumôniers et des chapelains en grand nombre, trois secrétaires des commandements, etc. »

La maison de la Reine était organisée à l'avenant.

Ce nombreux personnel, rétribué grassement, grugeait le pauvre petit budget de Westphalie, l'effritait de tous côtés. Un théâtre français était indis-

pensable aux menus plaisirs de la Cour ; cette fantaisie ne coûtait pas moins de quatre cent mille francs à la liste civile. « Quand le roi de Westphalie voyageait dans ses Etats, dit Blangini, les artistes de son théâtre royal, les musiciens de la chambre et de la chapelle l'accompagnaient presque toujours. »

L'Empereur, on peut en être convaincu, n'ignorait rien de ce qui se passait à Cassel. Il lisait les bulletins diplomatiques qui le mettaient au courant des plaisirs somptueux et même des mœurs dissolues de la Cour de Westphalie. Il savait que « les mères de Cassel qui ont de jolies filles craignent de les laisser aller aux bals et fêtes de la Cour » ; que, dans les invitations faites à Napoleonshöhe, résidence d'été, où le costume exigé était un petit uniforme bleu, brodé en argent, pantalon bleu, bottes à l'écuyère, « rarement les femmes et les maris étaient invités ensemble ». Il savait aussi que « les dames des fonctionnaires et des généraux recevraient facilement et publiquement des cadeaux royaux, tels que colliers en diamants ».

On peut se faire une idée de l'exaspération de l'Empereur, si intraitable, d'habitude, sur les gaspillages d'argent. N'estimant pas que le Trésor de la France dût servir à défrayer des orgies princières, il resta sourd aux supplications de Jérôme, qui faisait retentir les échos de ses gémissements sur l'indigence de ses ressources. Ce sont ces plaintes, envisagées sans aucun examen de leurs causes réelles, qu'on a relevées pour accuser l'Empereur de sécheresse ou de manque de cœur.

Nous ne voyons aucun inconvénient à admettre, à tenir pour certain que le roi de Westphalie fut

tancé, à diverses reprises, dans des termes qui ont dû lui être fort désagréables ; il n'y a encore pas là de quoi crier au martyre, surtout si l'on considère les torts que Jérôme se donnait si joyeusement à Cassel.

Nature charmante, au demeurant, le roi Jérôme s'efforçait d'apaiser l'Empereur en lui prodiguant les assurances les plus dévouées : « ... Je ne fais jamais un pas, écrivait-il, sans avoir Votre Majesté en vue, sans désirer de lui plaire, et surtout sans ambitionner qu'elle puisse dire : Jamais mon frère Jérôme ne m'a donné de chagrin... » Il est difficile de se montrer plus gentil ; le malheur était qu' aussitôt après avoir fait ces démonstrations épistolaires, Jérôme reprenait le cours de ses débordements.

En tranchant ainsi du monarque fastueux, sans grand souci des affaires de son royaume, Jérôme avait compromis sa situation en Westphalie longtemps avant la chute de l'Empire.

Si pénibles qu'aient été pour l'Empereur les écarts de conduite de son frère Jérôme, ces écarts restèrent entre eux deux à l'état de querelles domestiques. Ils n'eurent pas pour Napoléon les conséquences nuisibles des actes de ses autres frères. Aux jours sombres, on voit Jérôme faire, jusqu'à la dernière minute, son devoir dans toute l'étendue de ses moyens. En Russie, à Waterloo où il est blessé au plus fort de la mêlée, partout, il prend une part courageuse aux efforts désespérés des plus fidèles compagnons de l'Empereur.

A Sainte-Hélène, Napoléon oublieux des peccadilles d'autrefois, lui a rendu pleine justice en

disant : « Jérôme, en mûrissant, eût été propre à gouverner ; je découvrais en lui de véritables espérances. » L'Empereur fut non moins élogieux pour la femme de Jérôme, dont il proclamait hautement l'irréprochable contenance, au moment où, de mille manières, elle était torturée par son père qui voulait la contraindre à divorcer en 1814, après la chute du régime impérial.

Cette noble Reine trouva, dans ses entrailles de mère, dans sa fière pudeur d'épouse, un cri de révolte d'une éloquence admirable. Elle a tracé leur conduite à toutes les princesses qui, par raison d'Etat ou autre, croient devoir se sacrifier en contractant, à la face de Dieu, une union sacrée. La Reine est d'autant plus méritoire que son mari lui avait fourni surabondamment des motifs de désaffection.

Catherine de Wurtemberg a trouvé sa grandeur dans la plus simple vérité : le respect de ses serments, l'idée qu'elle appartenait pour toujours à l'homme à qui elle s'était donnée.

Il n'est pas de louange qui ne soit inférieure à la beauté de ses sentiments, alors que, résistant à la pression cruelle d'un père adoré, elle refuse de lui obéir : « ... Unie à mon mari par des liens qu'a d'abord formés la politique, je ne veux pas rappeler ici le bonheur que je lui ai dû pendant sept ans ; mais eût-il été pour moi le plus mauvais époux, si vous ne consultez, mon père, que ce que les vrais principes me dictent, vous me direz vous-même que je ne puis l'abandonner lorsqu'il devient malheureux, et surtout lorsqu'il n'est pas cause de son malheur. »

Avec raison, Napoléon a pu dire : « Cette prin-

cesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire. » Ces paroles sont l'honneur éternel de Catherine de Wurtemberg; elles sont, en même temps, le stigmate ineffaçable de la conduite de Marie-Louise d'Autriche.

VIII

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons vu Napoléon, en 1792, capitaine d'artillerie, étant aux prises avec les plus grandes difficultés pour lui-même, s'occuper de sa sœur Elisa, alors pensionnaire du Roi à Saint-Cyr, la retirer de cet établissement qui était menacé par les excès révolutionnaires, la loger avec lui à l'hôtel de Metz, rue du Mail, puis la reconduire à Ajaccio, dès qu'il eut terminé les démarches que l'obligeait à faire sa situation compromise.

Nous retrouvons Elisa, en 1798, avec sa mère et Pauline, sa sœur puînée, à la suite du quartier général du commandant en chef de l'armée d'Italie. Le 5 mai 1797, elle épousa Félix Bacciochi, issu d'une honorable famille de Corse. Ce mariage ne plaisait pas beaucoup à Napoléon, qui aurait sans doute préféré à ce *bon et rebon* Bacciochi, comme l'appelle Lucien Bonaparte, un homme moins dépourvu de facultés intellectuelles. Mais à cette époque, les demoiselles Bonaparte étaient peu recherchées, et l'on n'avait pas le droit de se montrer difficile pour elles.

Aussitôt l'empire proclamé, commencèrent près de Napoléon les obsessions de ses sœurs, désireuses

de gouverner des royaumes. « Ce fut de leur part, dit Mlle Avrillon, une véritable persécution. » L'Empereur, qui ne savait pas résister longtemps aux prières des siens, donna, en 1804, à Elisa la principauté souveraine de Piombino, bientôt renforcée de celle de Lucques. Enfin, comme l'ambition de sa sœur n'était pas encore satisfaite, il lui accorda, en 1808, le grand-duché de Toscane.

Si l'on en juge par la correspondance de Napoléon, celui-ci semble avoir pris à tâche d'éviter toute discussion avec Elisa, dont l'humeur « désagréablement pointue » était peu accommodante. La gestion de ces duchés, allant plus ou moins mal, ne pouvait avoir grande conséquence sur le sort de l'empire. Napoléon la laissa donc libre de se livrer aux extravagances de son caractère altier, « recherchant le faste, l'appareil militaire, se modelant par imitation sur les habitudes de son frère ». Il ferma les yeux sur ses intrigues galantes, dont quelques-unes ont fait grand bruit. Sous l'ascendant de M. Fontanes, à qui elle n'avait rien à refuser, elle travaillait à se faire une renommée dont elle payait les trompettes qui s'appelaient : le chevalier de Boufflers, La Harpe et Chateaubriand.

Ce n'est pas non plus du côté d'Elisa que Napoléon trouva les éléments propres à rehausser l'éclat de son trône. Aux jours de splendeur, il eut les contrariétés journalières que lui causait la parodie ridicule du gouvernement impérial jouée à Florence, et il se trouvait atteint par la déplorable réputation de sa sœur. Aux jours de revers, en 1813, il eut le chagrin de voir Elisa négocier un

arrangement avec Murat, dont la fortune lui paraissait offrir plus de chances que celle de Napoléon.

VIII

Après la figure revêche et orgueilleuse d'Elisa, après ce caractère de femme se plaisant à passer des revues avec des poses soldatesques, après ce tempérament ambitieux, égoïste, ingrat, vient se présenter la pâle et languissante figure de Pauline Bonaparte, femme jusqu'au bout de ses petits ongles roses, la plus belle parmi les belles femmes de son temps, jalouse uniquement de conserver le titre de « reine des colifichets », honneur suprême, à ses yeux, que lui ont valu son élégance et sa coquetterie.

Sa beauté resplendissante, sans rivale dans toute l'Europe, a été immortalisée par le ciseau de Canova, qui a légué à notre admiration le modèle des formes incomparables de la princesse, reposant presque nue sur un lit antique. Le caprice audacieux qui porta Pauline à prendre, dans l'atelier du sculpteur, cette pose peu chaste, quoique très académique, indique d'un seul trait tout son caractère. Infatuée d'elle-même, sensible à tous les hommages, incapable d'aucune retenue dans ses fantaisies les plus inconsidérées, telle était celle que, dès son enfance, on appelait la jolie Paulette.

Pour avoir toléré, sans les refréner avec brutalité, les dérèglements de sa sœur, l'Empereur a été diffamé ignominieusement : avec Pauline Bonaparte arrive l'abominable accusation, cultivée dans la

bave des traîtres, des courtisans éconduits ou des femmes délaissées. Cette atroce calomnie, que des Français ont pris plaisir à répéter inconsciemment, a été repoussée, il faut le dire bien vite, par les pires ennemis de Napoléon, par les Anglais. « On est allé, dit Walter Scott, jusqu'à imputer à Pauline une intrigue avec son propre frère. Nous rejetons sans balancer une accusation trop hideuse même pour être mentionnée, et qu'on ne devrait jamais articuler sans une preuve évidente à l'appui. »

Notre intention n'est pas de faire ici l'apologie quand même de Napoléon. Nous recherchons quelles ont été les véritables inclinations de l'homme. Nous voulons le montrer tel qu'il était. Aurait-il eu cette perversité de mœurs, que nous n'aurions pas hésité un instant à scruter cette stupéfiante aberration chez un homme en qui nous avons constaté les plus hautes vertus familiales. Nous aurions examiné le fait avec la même ténacité que nous avons apportée à mettre en relief ses penchants honnêtes. Mais, heureusement pour l'honneur du souverain qui a gouverné la France pendant quinze ans, heureusement aussi pour la dignité nationale, nous n'avons pu remplir la tâche de relever, impartialement, pas à pas, les traces de criminelles relations entre le frère et la sœur, par la simple raison que, dans tous les documents existant à cette heure, il est impossible de rencontrer autre chose que l'affirmation sèche et crue de cet outrage révoltant. Aucune allégation motivée n'est parvenue jusqu'à nous, nul indice probant n'a été révélé.

On a publié, il est vrai, des lettres que, d'après leurs éditeurs, Pauline aurait écrites à deux colo-

nels, ses amants, pendant son séjour à l'île d'Elbe, en 1814. Ces lettres, telles qu'on les a imprimées, sont assurément révélatrices de la monstrueuse accusation. Mais elles n'existent nulle part; personne ne les possède en originaux. Elles font tout l'effet d'avoir été inventées pour le plus grand amusement de Louis XVIII.

Quand les rois prennent du plaisir aux historiettes scandaleuses, les courtisans ne se font pas faute de leur en raconter. Les innombrables infamies publiées contre Napoléon, sous Louis XVIII, attestent que ce monarque n'a pas chômé sous le rapport des distractions qu'il affectionnait. C'est au rang de ces libelles qu'il faut placer les prétendues lettres de Pauline dont personne n'est en position d'affirmer l'authenticité. M. de Jaucourt parle d'épîtres et de lettres, mais ne dit pas les avoir vues. Mounier ne dit pas non plus qu'il les a vues; il insinue seulement que « Beugnot lui a conté qu'il avait intercepté des lettres ». Il n'est pas hors de propos de rappeler que Beugnot a publié des Mémoires peu tendres pour l'empire dans lesquels cet auteur, qui aurait été le détenteur de documents aussi importants, n'y fait même pas la plus vague allusion.

De cette imposture patente qui ne fait même pas honneur à l'imagination de son inventeur, que reste-t-il donc? L'innocence de ceux qui ont cru à cette absurde mystification.

L'œuvre de la calomnie, même immonde, même dénuée de tout fondement, est tellement pernicieuse, qu'il ne suffit pas d'avoir établi l'invraisemblance d'une accusation. Il faut prolonger

l'enquête au delà de la réfutation et prouver, à la confusion des sycophantes acharnés à souiller sa mémoire, que, loin d'avoir eu les instincts pervers qu'on lui a prêtés, Napoléon s'est toujours conduit, envers Pauline Bonaparte, en conseiller sévère, et non en homme passionné.

A quelle époque prétendrait-on placer ce roman abject ? Ce n'est probablement pas quand la famille était en Corse ou à Marseille ; Pauline avait alors treize ans au maximum. Elle ne se retrouvera plus ensuite avec son frère que pendant la première campagne d'Italie, à Montebello et à Passeriano ; à ce moment, Bonaparte, tout entier à sa passion pour Joséphine, n'avait guère d'autres idées amoureuses en tête. Il n'en avait pas, en tout cas, pour Pauline, qu'il maria, à peine âgée de dix-sept ans, à Leclerc, officier de son état-major.

Il n'est pas loisible non plus de placer ce honteux accord fraternel à la date de l'année suivante ; Napoléon était en Egypte, Pauline n'y était pas. La période du 18 brumaire, suivie bientôt de la campagne de Marengo, ne semble pas davantage une date favorable. Si l'on considère l'attitude de Napoléon envers sa sœur en 1802, il sera acquis que jusque-là elle n'exerçait aucun ascendant sur lui. A cette époque, Leclerc faisait ses préparatifs de départ en vue de l'expédition de Saint-Domingue, dont il avait été nommé général en chef. Napoléon exigea que Pauline accompagnât son mari à Saint-Domingue, ainsi que le constatent les Mémoires de Lucien Bonaparte, confirmés par ceux de Constant.

En 1803, Pauline revint de Saint-Domingue.

Elle était veuve du général Leclerc, mort de la fièvre jaune. Elle logea dans l'hôtel que Joseph habitait alors, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Ce n'est pas encore le choix de cette demeure qui éveillera des suppositions malveillantes. Lorsque le deuil de Pauline fut terminé, Napoléon, qui lui donnait cinq cent mille francs de dot, arrangea le mariage de sa sœur avec le prince Camille Borghèse. Après le mariage, la nouvelle princesse partit pour Rome avec son époux.

Si, depuis ce moment, Napoléon est sorti parfois de son rôle de frère, c'est pour tenir celui de père, témoin la lettre suivante :

« Aimez votre mari et votre famille, soyez prévenante, accommodez-vous des mœurs de la ville de Rome, et mettez-vous bien dans la tête que si, à l'âge que vous avez, vous vous laissez aller à de mauvais conseils, vous ne pouvez plus compter sur moi.

« Quant à Paris, vous pouvez être certaine que vous n'y trouverez aucun appui, et que jamais je ne vous y recevrai qu'avec votre mari. Si vous vous brouillez avec lui, la faute serait à vous, et alors la France vous serait interdite. »

En vérité, tout dans la vie de Napoléon proteste contre l'odieuse dépravation qu'on essaye de lui supposer. Non seulement ses sentiments sont l'opposé de ces bas instincts, mais encore tous ses actes sont là pour confondre la mauvaise foi de ses détracteurs.

Un souverain qui pouvait disposer de tout sans contrôle, s'il avait aimé sa sœur d'une manière inavouable, ne lui aurait marchandé ni les hon-

neurs ni les richesses. Or Pauline, ceci a son importance, est de toutes les sœurs de Napoléon celle qui eut le moins à se louer de sa munificence. Quand Caroline est reine de Naples, quand Elisa est grande-duchesse de Toscane, Pauline reste toute sa vie titulaire de la petite principauté de Guastalla. Elle fut peut-être la seule à essuyer des refus de la part de l'Empereur. Alors que, selon M. de Metternich, « ses sœurs obtenaient de lui tout ce qu'elles voulaient », Pauline se voyait refuser la simple autorisation d'envoyer à Paris un certain M. Michelot, chargé par elle de suivre quelques affaires dans la capitale.

Rien d'aussi étrange que ce procès fait à Napoléon.

A l'île d'Elbe, pas plus qu'ailleurs, on ne trouve la moindre trace d'une anomalie quelconque dans les rapports du frère et de la sœur.

D'abord, la présence de la vieille mère paraît être une garantie de valeur suffisante. Ensuite, ce n'est certainement pas le refus de solder une modique somme de soixante-deux francs trente centimes qui suscitera l'idée d'une intimité complaisante. L'Empereur écrit de sa main, en marge de la demande : « N'ayant pas ordonné cette dépense qui n'est pas portée au budget, la princesse la paiera. »

Enfin, on est allé jusqu'à trouver étrange que Pauline, aux jours néfastes, ait mis à la disposition de son frère une partie de sa grande fortune, qu'elle lui ait donné ses diamants pour servir de suprême ressource à la veille de la campagne décisive qui devait aboutir au désastre de Waterloo. Pour juger

insolite et risquée, en cette circonstance, la conduite de Pauline envers Napoléon, il faut vraiment croire l'âme humaine incapable d'un peu de grandeur. Il n'est cependant pas rare de rencontrer de nobles qualités de cœur chez les femmes coquettes, fantasques, capricieuses, et légères même de mœurs comme l'était la princesse Borghèse.

En un mot, près de son frère éprouvé par le malheur, Pauline, émue, frappée d'une si grande infortune, se montra ce qu'elle était réellement : une bonne et charmante fille.

IX

On a peine à en croire ses yeux, lorsqu'on lit que Murat, roi de Naples, époux de Caroline Bonaparte, comblé lui-même des faveurs impériales, fut le premier à trahir la cause de l'Empereur. On croit encore bien plus être le jouet d'une absurde hallucination, quand on constate que Caroline, la plus jeune sœur de Napoléon, fut, sinon l'inspiratrice, du moins la complice parfaitement consciente de cette insigne forfaiture.

Nous allons énumérer ce qu'avait fait l'Empereur pour mériter une si noire ingratitude.

Avant tout, il faut déclarer que nul ne songe à marchander à Murat ses droits à l'admiration pour sa bravoure indomptable et incontestée. Ses grades, ses distinctions honorifiques dans l'armée, il les a gagnés vaillamment. De ce chef, il ne doit rien à l'Empereur. Mais il reste son débiteur pour les titres royaux dont il fut investi, et que n'ont

obtenus ni les Berthier, ni les Ney, ni les Lannes, ni les Davout, bien aussi courageux que lui, tout en ayant, en plus, des qualités militaires infiniment plus solides.

Murat, fils d'un aubergiste de la Bastide, près de Cahors, ancien garçon de boutique chez un mercier de Saint-Céré, débuta par une gasconnade dans ses rapports avec Napoléon. Quand celui-ci partit, en 1796, pour la première campagne d'Italie, Murat, colonel provisoire, n'étant en réalité que chef d'escadrons au 21^e régiment de chasseurs, vint chez le jeune général en chef et lui dit : « Mon général, vous n'avez point d'aide de camp colonel, il vous en faut un, et je vous propose de vous suivre pour remplir cet emploi. » La tournure de Murat plut à Bonaparte, il accepta son offre ; grâce à cette subtilité de langage, Murat se trouva définitivement pourvu de son grade de colonel. L'année suivante, il était général. En cette qualité, il prit part à l'expédition d'Egypte. Trois mois à peine après le 18 brumaire, Murat épousait Caroline Bonaparte. « Ce mariage, dit Bourrienne, fut célébré au Luxembourg, mais avec modestie. Le Premier Consul ne pensait pas encore que ses affaires de famille fussent des affaires d'Etat... A ce moment, Bonaparte n'avait pas beaucoup d'argent, il ne donna à sa sœur que trente mille francs de dot. Sentant toutefois la nécessité de lui faire un cadeau de nocces, et n'ayant pas de quoi en acheter un convenable, il prit un collier de diamants à sa femme, et le donna à la future. »

Dès qu'elle fut mariée, Caroline, poussée par une ambition sans mesure, se mit à soigner activement

les intérêts de son mari. Elle accablait de ses sollicitations son frère qui disait d'elle : « ... Avec Mme Murat, il faut que je me mette toujours en bataille rangée... » Ses résistances, selon l'habitude de Napoléon, n'étaient que pour la forme, témoin l'immense et rapide fortune de Murat nommé successivement : général en chef, gouverneur de Paris, maréchal de France, prince et grand amiral, grand-duc de Berg et de Clèves, et enfin, en 1808, roi de Naples.

Pourvus des plus hautes dignités, les deux époux donnèrent carrière, chacun dans son genre, à leurs tempéraments vaniteux.

Très fier de sa belle prestance, Murat mettait un suprême orgueil à se revêtir des costumes les plus éclatants : pantalon couleur amaranthe avec coutures brodées d'or, habit serré par une large ceinture dorée, bottines de peau jaune, grand chapeau à galons d'or surmonté d'un panache formé d'une haute aigrette entourée de plumes d'autruche ; la selle, la bride, la housse bleu ciel du cheval, tout resplendissait de broderies d'or. En cet attirail étincelant qui dénotait certaine crânerie, Murat chargeait à la tête de ses troupes. Son amour-propre n'était pas médiocrement flatté quand il voyait « les Cosaques s'arrêter ébahis pour admirer ses élégantes broderies et les belles plumes de sa toque polonaise ».

Cet accoutrement théâtral, qui faisait de Murat, si nous nous le représentons bien, une sorte de flamboyant tambour-major à cheval, semble avoir été l'objet des plus chères préoccupations de son esprit borné. Par une coquetterie que lui envierait

une femme galante, il exigeait que les accessoires de sa toilette fussent constamment de première fraîcheur. Sur quelque point de l'Europe que se trouvassent les armées impériales, des caisses remplies de parures nouvelles partaient de Paris pour rejoindre Murat. Pendant l'une de ses campagnes, « en quatre mois, dit la duchesse d'Abrantès, on avait envoyé pour vingt-sept mille francs de plumes ». Ce petit travers, qui relève plutôt des fantaisies du carnaval que de l'ordonnance prescrite aux officiers sous les armes, sert au moins à démontrer la tolérance de l'Empereur, qui aurait pu, d'un mot, au grand désappointement de son élégant beau-frère, faire cesser cette exhibition à la fois pompeuse et burlesque.

Si, dans son ménage, Murat semble avoir monopolisé les goûts féminins, par contre, Caroline s'était approprié les droits qui d'ordinaire sont l'apanage du sexe fort : « Elle portait, a dit Talleyrand, une tête de Cromwell sur les épaules d'une jolie femme. » Mise en appétit par les premiers honneurs princiers, Caroline, alors grande-duchesse de Berg, après s'être dit qu'elle pouvait être reine aussi bien qu'une autre, se demanda pourquoi elle ne serait pas impératrice.

La présence constante de l'Empereur au milieu des batailles rendait possible la vacance subite du trône de France. Caroline arrêta sa pensée devant cette hypothèse, et envisagea froidement ce qui se passerait le jour où surviendrait la mort accidentelle de Napoléon. Elle en arriva, particularité bizarre, dans le palais même de l'Élysée qu'elle devait à la libéralité de son frère, à élaborer un

plan exactement semblable à celui que méditait le général Malet du fond de sa prison ! Pour atteindre son but, Malet ne pouvait compter que sur sa témérité ; Caroline, elle, trouvant des armes dans sa beauté, entreprit la tâche facile de séduire le gouverneur de Paris qui était alors le général Junot. Elle employa toute sa coquetterie à conquérir le cœur du général et réussit à merveille dans cette tentative, moins difficile que risquée de la part d'une femme jeune et jolie. Junot, qui avait trente-six ans à peine, ne vit dans cette bonne fortune qu'une victoire de ses avantages personnels. Il était loin de soupçonner la machination, exempte de poésie, qui se cachait sous les démonstrations amoureuses de sa maîtresse. Cette liaison et les menées qui lui servaient de mobile n'étaient pas un très grand secret. D'après Girardin, on en jasant à la cour et à la ville.

Les calculs de Caroline étaient encore plus profonds. Se préoccupant du rôle des puissances étrangères à l'heure où son plan serait réalisable, elle était pleine d'attentions pour le corps diplomatique. Si l'on s'en rapporte aux dires de Fouché, confirmés par Mlle Avrillon, elle ne se montra pas insensible aux hommages du prince de Metternich. Et sur ce point, Mme de Rémusat ajoute : « Metternich obtint des succès auprès des femmes... Il parut s'attacher à Mme Murat, et il lui a conservé un sentiment qui a maintenu longtemps son époux sur le trône de Naples. »

L'Empereur, à son retour de l'entrevue de Tilsitt, ne tarda pas à connaître le petit roman que Caroline avait ébauché avec Junot. Ce roman, dont les péri-

péties se rattachaient toutes à la mort de Napoléon, ne fut pas, on le pense bien, du goût de ce dernier. Cependant il ne s'arrêta pas au côté politique de cette intrigue. Soit ennui d'avoir à sévir, soit pitié des rêves présomptueux de sa sœur, il se contenta de séparer les deux amants, sans, pour cela, montrer une de ces fureurs qu'on nous a dit lui être familières; on va pouvoir en juger.

Nous avons dit que Junot ne savait rien du complot dont, en fait, il était la cheville ouvrière. Il voulait se croire aimé pour lui-même, et n'était pas sans inclination pour sa maîtresse. Aussi, grande fut sa désolation quand, mandé par Napoléon, il reçut l'ordre de partir pour Lisbonne en qualité d'ambassadeur, en même temps qu'il serait commandant de l'armée d'observation de la Gironde. Junot, sentant une disgrâce dans ses nouvelles fonctions, s'écria : « Ainsi, vous m'exilez ! Qu'auriez-vous fait de plus si j'avais commis un crime ? » L'Empereur, touché du chagrin qu'éprouvait son ami de jeunesse, lui dit : « Tu n'as pas commis de crime, mais tu as commis une faute... Il est nécessaire que tu t'éloignes quelque temps de Paris; cela est convenable pour détruire tous les bruits qui ont couru sur ma sœur et sur toi... Tu auras à Lisbonne une autorité sans bornes... Allons, mon vieil ami, le bâton de maréchal est là-bas... Crois-moi, la vraie raison de ton départ, c'est ta gloire. » Telles sont les paroles rapportées par la femme de Junot; elles ne témoignent pas d'une excessive sévérité de la part de l'Empereur.

Napoléon ne fut pas plus méchant à l'égard de

sa sœur. Il voulut paraître ne rien savoir de la petite conspiration. L'année suivante, il nomma Murat roi de Naples et réalisa ainsi le vœu le plus cher de Caroline, qui désirait si ardemment s'asseoir sur un trône.

Enfin, Napoléon avait réussi à avoir quelque tranquillité de ce côté. Caroline, à la tête d'un royaume, agréablement adulée par des courtisans à l'échine élastique; Murat, déguisé en roi de théâtre, cavalcadant aux côtés de l'Empereur, dont le visage disparaissait sous les panaches de son extravagant beau-frère : les deux époux étaient en possession du bonheur parfait.

Leur bonheur était tel, que l'idée seule d'en être privés les rendit coupables de la plus cynique trahison que l'histoire ait enregistrée.

En relatant ici les tristes épisodes de la vie du roi de Naples, tous contemporains de la décadence et de la chute de l'Empire, nous nous servons le plus souvent du nom de Murat; mais nous insistons sur ce point qu'il faut considérer sa femme comme absolument associée à toutes ces combinaisons équivoques. Elle en fut même probablement l'instigatrice, car elle n'était pas femme à laisser son mari accomplir des actes qu'elle aurait réprouvés. En tout cas, c'est en vain que l'on chercherait une protestation de sa part, un signe d'affection pour Napoléon, abandonné, trahi, combattu même par Murat.

En 1812, semblables à des naufragés perdus sur un désert de glace, se traînant sous les rafales de neige, misérablement vêtus, gelés, affamés, épuisés, les soldats français revenaient de Moscou. C'est

alors que, vaincus par l'âpreté d'un hiver effroyable, mais invincibles quand il s'agissait de braver et repousser l'ennemi, ces immortels soldats ont provoqué l'admiration du monde entier par l'exemple qu'ils ont donné des plus hautes vertus militaires : l'héroïsme dans la détresse, l'abnégation dans la souffrance.

Ayant appris les graves incidents de la conspiration Malet, Napoléon avait hâte de rentrer à Paris, autant pour consolider son gouvernement que pour organiser de nouvelles armées et opposer de nouveaux combattants à la marche des ennemis qui menaçaient d'envahir la France. Le 5 décembre 1812, à Smorghoni, il remit à Murat le commandement des glorieux débris de la Grande-Armée, poursuivis, harcelés par les Russes. L'Empereur ne croyait pouvoir mieux faire que de s'adresser à son beau-frère en cette pénible et délicate circonstance.

Peu de temps après avoir accepté cette mission de confiance, le 16 janvier 1813, sans autre motif apparent que son bon plaisir, Murat résignait son commandement et partait pour Naples. « Je ne me permets aucune réflexion sur la conduite du Roi », écrit Berthier, rendant compte de cette désertion à l'Empereur.

Pour qu'un militaire de la valeur de Murat commît le crime d'abandonner le commandement d'une armée aux prises avec l'ennemi, il fallait assurément des motifs bien puissants. Ces motifs n'existaient pas en Pologne, où s'effectuait la retraite. Ils existaient à Naples, où la présence du Roi était réclamée, où il s'agissait, par des compro-

missions avec les ennemis de la France, de sauver la couronne de Naples au milieu de l'effondrement de l'Empire; catastrophe prévue, dès cette époque, par la diplomatie napolitaine, avec une perspicacité qui lui fait honneur.

En présence d'un acte d'insubordination qui était le premier pas sur la route de la défection, quelles sont les mesures rigoureuses qu'une indignation légitime va dicter à l'Empereur? Aucune. Optimiste infatigable pour les siens, Napoléon ne voit à ce moment chez Murat qu'une aversion pour les manœuvres de retraite où il faut plus de sagesse que d'audace. Le 23 janvier, il écrit à Eugène de Beauharnais, qui vient de prendre le commandement de la Grande-Armée: « Je trouve la conduite du Roi (de Naples) fort extravagante et telle qu'il ne s'en faut de rien que je ne le fasse arrêter pour l'exemple. C'est un brave homme sur le champ de bataille, mais il manque de combinaisons et de courage moral. » Le lendemain, s'adressant à sa sœur, Napoléon lui écrit: « Le Roi a quitté l'armée le 16!... Votre mari est un fort brave homme sur le champ de bataille; mais il est plus faible qu'une femme ou qu'un moine quand il ne voit pas l'ennemi; il n'a aucun courage moral. »

Dès son retour à Naples, le pauvre Murat ne fut, sous l'impulsion des directeurs de sa politique, qu'une marionnette inconsciente sortant d'une coulisse pour rentrer dans l'autre. Fouché et Caulaincourt attestent qu'il se mit à la disposition de l'Autriche, sans omettre de négocier avec lord Bentinck, commandant les forces anglaises en Sicile.

Pendant que la cour de Naples ourdissait la trame

de sa politique astucieuse, Napoléon remporta les victoires de Lutzen et de Bautzen sur les puissances alliées. On se demanda à Naples si l'on n'avait pas fait fausse route, s'il n'était pas temps de se rapprocher de l'Empereur, à qui la fortune semblait de nouveau sourire, quand, avec de jeunes conscrits, inexpérimentés, sans artillerie, sans cavalerie, il venait de battre les armées formidables de la coalition ! Avec une connaissance parfaite du caractère de Napoléon, avec une entière confiance dans sa faiblesse envers sa famille, on chargea Caroline de s'entremettre près de son frère afin d'obtenir qu'il accueillît les services de Murat. Le résultat fut tel qu'on l'attendait. Napoléon, qui ne savait pas haïr, céda aux sollicitations de sa sœur, et Murat vint, pendant l'armistice de Dresde, reprendre sa place à la tête de la cavalerie française.

Le renouvellement des hostilités amena promptement la défaite de l'armée française. Le dernier coup lui fut porté par le désastre de Leipsick, le 18 octobre 1813. Sans perdre un instant, Murat se retourna du côté des alliés, et ce fut en sortant un soir de la tente de Napoléon que, rare infamie, il se rendit, le 22 ou le 23 octobre, aux avant-postes ennemis. Là, il eut une conférence secrète avec le général autrichien comte de Mier. « Celui-ci, au nom des puissances coalisées, garantit au roi de Naples la possession de ses Etats, à la condition expresse de ne fournir aucun secours à la France, soit en hommes, soit en subsides ; d'abandonner à l'instant l'armée et la cause de l'empereur Napoléon. » Fort de cette assurance, le lendemain Murat quitta l'Empereur à Erfurth, « sous prétexte

que sa présence était indispensable à Naples pour défendre son royaume ». Le roi de Naples partit en faisant à son beau-frère les protestations d'un dévouement inaltérable. Napoléon, ignorant la trahison de la veille, « ne put, dit le baron Fain, se séparer de cet ancien compagnon d'armes sans l'embrasser à plusieurs reprises ».

Cette confiance de l'Empereur, qui touche à la candeur, tant elle est exempte de prévision politique, fut entretenue par Murat le plus longtemps possible. Le 3 décembre 1813, Napoléon écrivait à Eugène : « ... Le roi de Naples me mande qu'il sera bientôt à Bologne avec trente mille hommes... C'est une grande consolation pour moi de n'avoir plus rien à craindre pour l'Italie... » La sécurité de Napoléon ne devait pas être de longue durée ; l'armée de Murat s'avavançait, il est vrai, mais c'était contre la France !

Convaincu enfin de la félonie du roi de Naples, Napoléon, dans une lettre à Fouché, laissa échapper le cri de son âme blessée : « La conduite du roi de Naples est infâme, et celle de la Reine n'a pas de nom. J'espère vivre assez longtemps pour venger moi et la France d'un tel outrage et d'une ingratitude aussi affreuse. »

Murat reçut son châtiment des mains de ceux à qui il s'était allié pour trahir sa patrie et son bienfaiteur. Détrôné par la coalition le 19 mai 1815, il fut fusillé à Pizzo dans les Calabres, le 13 octobre de la même année, le jour où, pygmée parodiant le géant de l'île d'Elbe, il essaya de reconquérir son trône en débarquant à l'improviste sur les côtes napolitaines.

Après avoir examiné, comme nous venons de le faire, les rapports de l'Empereur avec chacun des membres de sa famille, n'y a-t-il pas lieu vraiment de regretter que sa réputation de despote inflexible soit si peu méritée, qu'il n'ait pas eu la force d'étouffer en lui le sentiment instinctif qui le portait à toujours rechercher la concorde et le bonheur pour tous les siens, et ne faut-il pas déplorer, même à ne considérer que les intérêts de la France, qu'il n'ait pas été l'homme brutal, le maître inexorable dépeint par ses calomniateurs?

Quelle autre conclusion tirer de cette étude, quand on voit ses parents et ses proches travailler tous à détruire aux yeux de l'Europe le prestige de l'Empereur, se faire plus ou moins les artisans du discrédit et de la chute de l'Empire, quand on les voit pousser l'oubli des plus simples devoirs de la reconnaissance jusqu'à compromettre tous les intérêts dont ils avaient la garde, alors que, d'autre part, dès leur enfance, ils n'ont cessé d'être l'objet de l'affection inébranlable, de l'inépuisable bonté de Napoléon.

LIVRE IV

LA SOCIABILITÉ

I

LES critiques de la Restauration, dans leurs écrits intéressés ou fantaisistes, ont fait de Napoléon, souverain longtemps et partout acclamé, un être malfaisant, répulsif, incapable d'aucune assimilation avec le reste de l'humanité.

Ces sortes de jugements extrêmes, formulés dans le tumulte des haines virulentes et des convoitises déçues, sont à la longue réformés ordinairement. Le temps, qui s'écoule en laissant les faits dans le lointain, permet de les observer et de les voir sous un angle plus ouvert, dans leurs réelles proportions.

Cette règle de perspective a été de nul effet, pour ainsi dire, relativement à la mémoire de Napoléon. Différentes époques ont produit des écrivains obstinés à ne voir dans l'Empereur qu'un être antinaturel. Chez ces écrivains, la rancune ou le parti pris, parfois les deux, ont dicté les mêmes attaques. La forme change, mais le système est fixe : dans leur portrait, il n'y a que des ombres, l'effigie manque.

En 1814, voici en quels termes un pamphlétaire,

Goldsmith, stipendié par les Anglais, dépeint Napoléon : « Petit faquin, petit drôle de Corse », ne sont que des appellations familières pour arriver à conclure ainsi : « Jamais créature humaine n'a réuni en soi autant de cruauté, de tyrannie, de pétulance, de luxure, de sale débauche, d'avarice, que ce Napoléon Buonaparte. La nature n'avait pas encore produit un être aussi effroyable. » Un renégat, M. de Pradt, abreuvé de faveurs sous l'Empire, n'hésite pas à dire, l'heure étant venue de faire sa cour à Louis XVIII : « Cet homme (Napoléon) qui a fait son éducation au café militaire, qui en a conservé les formes, le langage, ne peut être qu'ennemi de tout ce qui est urbanité, et de ce qui conserve une ombre de cette liberté que la bonne compagnie entretient toujours, et sans laquelle il n'y a pas de société possible. » Il faut en passer, et les anonymes, dont l'un signe : « *Un chambellan forcé de l'être* », l'autre : « *L'homme qui ne l'a pas quitté depuis quinze ans* », et toute la séquelle des insulteurs à gages du gouvernement de la Restauration ; ils ne sont pas meilleurs, ils ne sauraient être pires.

Le règne de Louis-Philippe vit s'arrêter la production des diatribes contre Napoléon. Le cercueil de l'Empereur s'avançant sur l'Océan, de Sainte-Hélène vers les Invalides, produisit, en France, une telle émotion, qu'elle suffit à rendre muets les calomniateurs. Après cette accalmie et le silence imposé par le second Empire, il semblait que c'en fût fini de ces attaques passionnées, quand, de nos jours, des écrivains se sont de nouveau attachés à ternir la mémoire de Napoléon. Leur violence n'est pas inférieure à celle des écrivains de la Restau-

ration. On en aura la mesure dans les expressions dont un candide publiciste, Mario Proth, n'hésitait pas à se servir en 1872 : « Il n'est truc féroce, il n'est tragédie cruelle, mensonge, contradiction, audace devant laquelle recule Bonaparte, ce prestidigitateur italien... Aussi combien est amusante et combien instructive la façon cravacheuse dont il mène et surmène ses subordonnés, les traite et les maltraite, la comédie du capitaine Fracasse que sans cesse il leur joue... C'était un Empereur ambulante, un Charlemagne de grande route..., il opprimait pour opprimer et avilissait pour avilir. »

Enfin, récemment, le même thème vient d'être repris par un très éminent philosophe, M. Taine, qui l'a paré des allures scientifiques de sa méthode, de la solidité de son langage : « C'est l'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et à l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser au milieu de la société humaine un *moi* colossal, qui incessamment allonge en cercles ses prises rapaces et tenaces, que toute résistance blesse, que toute indépendance gêne... » Puis arrive cette conclusion naturelle : « Par essence, il est insociable. »

Le fond des idées, on le voit, n'a pas varié. Toutes ces appréciations sont équivalentes.

Bien que nous ne fassions ici de procès à personne, et que nous nous défendions de transformer cet ouvrage en réquisitoire, la démonstration de la vérité nous oblige à combattre le dernier et considérable jugement qui a été porté sur Napoléon.

Notre tâche serait trop facile s'il ne s'agissait que de réfuter les écrits de 1814. Ce ne sont, pourrait-on dire, que des appréciations personnelles, non des études sérieuses comparables à celles des écrivains actuels qui ont consulté les documents contradictoires. C'est donc avec ces derniers auteurs qu'il faut engager la discussion ; nous avons les mêmes armes, et de la distance où nous sommes, eux et nous, des choses et des hommes, nous embrassons le même panorama. En face de ce qu'ils ont vu, il convient de placer le résultat de nos propres observations, dont le seul but est de mettre en évidence la vérité, dégagée de tout ressentiment, de toute prévention, de toute complaisance envers un parti politique, comme aussi de toute exaltation, de toute fascination.

II

En principe, il nous semble équitable d'écarter la comparaison établie par M. Taine entre Louis XIV et Napoléon. « ... Ordinairement et surtout en France, a-t-il dit, le prince fait deux parts dans sa journée, l'une pour les affaires, l'autre pour le monde... Sourire d'une repartie, quelquefois se mettre en frais, badiner, faire un conte, telle était la charte du salon de Louis XIV... Rien de semblable chez Napoléon. »

Tout s'oppose, selon nous, à un parallèle entre les deux monarques. Doit-on attendre les mêmes résultats de l'éducation cérémonieuse d'un roi de cinq ans, et de l'éducation rudimentaire d'un élève boursier des écoles du gouvernement ?

Est-il un rapprochement possible entre les situations respectives des deux souverains? « Louis XIV, qui dut ses succès aux forces morales accumulées par ses deux prédécesseurs, et aux grandes intelligences que leurs règnes réparateurs avaient fait surgir, ne tarda pas à dissiper ce précieux héritage. » Ainsi s'exprime M. Le Play, l'un des plus profonds penseurs de notre siècle, l'un des plus érudits observateurs de notre histoire.

Il en va tout autrement, le jour où Napoléon prend le pouvoir. C'est à M. Taine lui-même que nous allons emprunter la description de l'état de la France à cette époque: « Le corps social est dissous; pour ses millions d'atomes désagrégés il ne reste plus un seul noyau de cohésion spontanée et de coordination stable. Impossible à la France civile de se reconstruire elle-même; cela lui est aussi impossible que de bâtir une Notre-Dame de Paris ou un Saint-Pierre de Rome avec la boue des rues et la poussière des chemins. »

La dissemblance des rôles ne peut pas être plus complète: Louis XIV n'a qu'à régner, Napoléon doit fonder.

L'Empereur n'est pas le propriétaire, par droit d'héritage, n'ayant qu'à s'installer dans une habitation confortablement aménagée; il est l'architecte réédifiant la maison sur un terrain abandonné. Il a la surveillance de tous les ouvriers: il faut qu'il les mène, qu'il indique à chacun la besogne et la manière de l'exécuter, car ils ont oublié les lois d'une bonne ordonnance, ils sont tous ignorants des règles d'un état de choses normal. Arrivé dès l'aube, le premier sur les chantiers, il va des sous-

sols au faite de l'édifice, escaladant les échelles, enjambant les échafaudages, fouaillant les uns, rabrouant les autres, donnant à tous l'exemple d'une infatigable activité.

Ajoutez que, pour l'achèvement de son œuvre, il est le plus souvent obligé d'aller, au loin, livrer des combats gigantesques. Rendez-vous compte qu'à cette distance, il reste le seul moteur de ses collaborateurs disséminés aux quatre coins de l'Europe, et vous pourrez vous faire une idée de la force qu'il faut dépenser dans le verbe pour animer, stimuler ce monde de travailleurs, comme aussi vous pourrez alors décider s'il n'est pas exorbitant de demander à Napoléon le continuel et béat sourire des rois oisifs ou magnifiques.

Mais ce qu'on attribue d'extraordinaire, d'excessif, de grossier à tous les souverains, doit être d'abord tenu en suspicion et n'être enregistré qu'après le plus sévère contrôle. En effet, tous les historiens ont reproduit à l'envi un passage de *l'Histoire d'Europe*, d'Alison, mentionnant qu'au moment de la rupture du traité d'Amiens, le Premier Consul s'était oublié jusqu'à lever la main sur lord Withworth, ambassadeur d'Angleterre. Le récit de cet esclandre, assurément sans précédent, a fait le tour de l'Europe pendant quatre-vingt-dix ans, au bout desquels un écrivain consciencieux, Oscar Browning, s'est avisé de consulter, dans les archives britanniques, le document officiel, et il dit : « Eh bien ! toute cette histoire est absolument sans fondement, ainsi que le démontre la dépêche même de lord Withworth. »

Comme tous les hommes occupés de grandes

affaires, Napoléon, cela est évident, a eu ses heures d'impatience. Il serait puéril de le nier; mais ces emportements allaient-ils jusqu'à la brutalité habituelle dont on nous donne pour preuve un coup de pied dans le ventre administré à Volney par le Premier Consul à titre de conclusion d'un entretien?

On invoque trois auteurs pour appuyer cette histoire. Un peu de méfiance est cependant permise quand on constate que ces trois auteurs ne constituent, en réalité, qu'un seul conteur.

En effet, Bodin dit tenir le fait de Besnard, et Sainte-Beuve s'en réfère à Bodin.

Donc, l'anecdote du fameux coup de pied repose uniquement sur l'affirmation de Besnard le nonagénaire.

A côté de présomptions et de preuves fragiles, il existe un fait patent qui, à tout le moins, prouverait que Volney, esprit distingué, n'avait pas de rancune et avait reçu autre chose que des coups de pied : il garda son siège de sénateur, puis il fut bientôt doté et blasonné; à la chute de l'Empire, il était sénateur, comte et commandeur de la Légion d'honneur.

Comment croire que Napoléon se laissât aller à des vivacités aussi impardonnables, quand on ne l'accuse pas de s'y être livré le jour où il eut à subir de Talleyrand la plus stupéfiante des impertinences?

Dans une discussion, en effet, sur le *Code de la civilité*, Talleyrand, dit M. Taine, aurait répondu à l'Empereur : « Le bon goût est votre ennemi personnel; si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. »

Ah! que voilà bien, pour un homme violent, une précieuse occasion d'infliger à quelqu'un un traitement exceptionnel! Cependant, on n'enregistre aucune correction à l'adresse d'un pareil insolent! Le calme de Napoléon dans cette circonstance n'est-il pas vraiment contradictoire outre mesure avec la brutalité qu'on lui a prêtée à l'égard de Volney? Il faut donc reconnaître que les deux anecdotes citées par M. Taine en vue de rabaisser les manières de l'Empereur, pour être piquantes peut-être, n'en sont pas moins fort mal choisies. La vérité n'est ni dans l'une ni dans l'autre : très probablement personne ne se permettait de parler à l'Empereur dans les termes attribués à Talleyrand, et très probablement aussi Napoléon s'abstenait d'employer le genre de riposte dont on veut bien gratifier Volney.

III

En multipliant les témoignages recueillis aux sources les plus diverses, en juxtaposant les propos des témoins oculaires avec les pièces officielles, nous espérons arriver à réformer le jugement final, que Taine a formulé en ces termes : « Par essence, Napoléon est insociable » ; car nous prétendons au contraire qu'il n'a été réfractaire à aucune des qualités morales qui contribuent à rendre agréables les relations mutuelles des hommes.

Considérons d'abord les grandes lignes de la vie de Napoléon.

Rien chez lui qui décèle l'homme désireux de

s'affranchir des obligations imposées par les lois sociales : c'est d'abord sa famille, objet constant de sa sollicitude, qu'il tient à voir heureuse. Quand il aurait pu lui suffire de constituer aux siens des positions brillantes au pays natal, ce dont on lui aurait déjà su gré, sa tendresse naturelle les veut tous près de lui. Malgré le peu d'éclat qu'ils sont capables d'apporter, il les juge aussi dignes que lui des magnificences du trône, des *honours*, comme dit Madame Mère. Voilà, à coup sûr, qui est d'un bon fils, d'un bon frère, d'un homme imbu de tous les bons principes familiaux, tels qu'ils sont prescrits, sinon pratiqués, dans notre société moderne.

Viennent ensuite les témoins des débuts pénibles. Depuis les concierges de l'école de Brienne, attachés sous le Consulat à Malmaison, jusqu'aux camarades de jeunesse, les Bourrienne, les Junot, les Marmont, qui sont plus tard ses secrétaires ou ses aides de camp ; aussi haut que monte l'Empereur, il les entraîne tous à sa suite comme autant de renseignements biographiques qu'il affiche publiquement.

Si bienveillant envers les obscurs et les humbles, Napoléon aurait-il pu, dans le cours de ses relations, transformer sa nature au point de n'être plus qu'un personnage insupportable, sorte de porc-épic toujours prêt à dresser ses dards contre ceux qui l'abordent ?

Ici encore, un aperçu général de ce qui s'est passé sous le règne de Napoléon sera en contradiction flagrante avec tout ce qui a été dit.

Retenez, premièrement, qu'il est peut-être le monarque près de qui les ministres ont conservé

le plus longtemps leurs fonctions. Ne croyez pas que ceux-ci aient été spécialement choisis avec l'épiderme insensible et l'échine d'une souplesse exceptionnelle, car l'histoire vous apprendra que ses successeurs n'en ont pas trouvé de plus dignes parmi les Français pour remplir les premiers rôles dans l'Etat.

Après, passez en revue la pléiade des gens portant des noms anoblis depuis des siècles, qui ont sollicité la faveur de vivre à côté de l'Empereur. C'est à juste titre que Thibaudeau a pu dire : « Il n'y aura pas assez de places dans la domesticité impériale pour les nobles qui en brigueront... » Ils n'étaient pas obligés de revenir de l'étranger, où du moins ils possédaient un bien sacré, le respect de soi-même, ceux qui s'appelaient : Montmorency, Mortemart, Montesquiou, d'Aubusson, Talleyrand, Angosse, Radziwil, Kergariou, Turenne, Noailles, Brancas, Chabrillant, Gontaut, Narbonne, Bouillé, Chevreuse, Mercy-d'Argenteau, Fontanges, Cossé-Brissac, Clermont-Tonnerre, etc. Quoi ! tous ces rejetons de l'antique noblesse, de cette fière et vieille aristocratie française, n'auraient été que des pleutres se mésestimant assez pour venir mendier près d'une odieuse brute les attributions dont jadis ils s'enorgueillissaient près de leurs rois traditionnels !

Il n'est pas permis d'ignorer davantage que tous les souverains de l'Europe ont été flattés de nouer des rapports personnels avec Napoléon.

Le rôle de vaincu, nous le savons, peut imposer de grands sacrifices. L'intérêt général d'un peuple commande parfois à un roi bien des démarches

humiliantes ; mais qui donc, par exemple, pouvait, en pleine paix, cinq mois après Tilsitt, contraindre l'empereur de Russie, alors très puissant, à écrire : « ... Je vous charge de témoigner à l'Empereur combien je suis sensible à toute la galanterie qu'il met dans ses procédés envers moi. Je vous charge de lui en exprimer toute ma reconnaissance, et de lui réitérer qu'il n'a pas d'ami ni d'allié plus fidèle que moi. » Personne n'est autorisé à taxer de fourberie cette démonstration spontanée.

Enfin, il y a dans la carrière de l'Empereur un fait capital qui, à lui tout seul, suffirait à établir que Napoléon n'inspirait pas une horreur insurmontable ; ce fait, c'est le mariage avec l'archiduchesse d'Autriche. Mariage politique, dit-on ; c'est exact du côté de la France aussi bien que du côté de l'Autriche, mais ce serait dépasser les bornes de la vraisemblance que de croire un père assez dénaturé pour jeter sa fille entre les bras d'un homme mis au ban de la civilisation, cet homme fût-il encore mille fois plus puissant que ne l'était Napoléon. Si telle avait été la conduite de l'empereur d'Autriche, c'est lui tout d'abord qu'il s'érigerait de convaincre de barbarie, car les sauvages mêmes ne livrent pas aux fauves leurs enfants.

Quand, en 1814, la marée montante des invectives et des diffamations arrive jusqu'à l'île d'Elbe, Napoléon, avec sa hautaine ironie, arme aussi redoutable chez lui que son épée, définit en quelques mots les rôles des monarques étrangers et le sien : « Les souverains, dit-il, qui, après m'avoir envoyé respectueusement des ambassades solennelles, qui, après avoir mis dans mon lit une fille de leur race, qui,

après m'avoir appelé leur frère, m'ont ensuite appelé usurpateur, se sont craché à la figure, en voulant cracher sur moi. Ils ont avili la majesté des rois, ils l'ont couverte de boue. Qu'est-ce, au surplus, que le nom d'empereur? Un mot comme un autre. Si je n'avais d'autres titres que celui-là pour me présenter devant la postérité, elle me rirait au nez. Mes institutions, mes bienfaits, mes victoires, voilà mes véritables titres de gloire. Qu'on m'appelle Corse, caporal, usurpateur, peu m'importe... »

Il faut se demander maintenant pourquoi tous ces insulteurs, rois ou sujets, se sont associés pour avilir la mémoire de Napoléon. Si ce n'est pas le cri de leur conscience bâillonnée par quinze ans de tyrannie et d'effroi, quel mobile a pu pousser dans cette triste voie des hommes appartenant à l'élite de la société? La réponse est facile : le respect humain oblige à trouver des raisons pour justifier la turpitude, la palinodie, la violation des traités, le lâche abandon, la cruauté envers l'ennemi désarmé.

Comment justifier, aux jours d'exil, l'absence de ceux qui avaient été comblés de bienfaits presque invraisemblables, comment excuser les tortures de Sainte-Hélène, infligées par des bourreaux dont l'un était le beau-père et dont les autres tenaient jadis à honneur de se dire les frères de la victime?

Pour expliquer de tels procédés, point n'est besoin de rhétorique. Il suffit de rappeler un vulgaire proverbe, usité dans le peuple à propos des ingrats : « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. »

IV

Ces premières observations, dont la clarté nous paraît suffisante, vont nous servir à diriger nos pas dans notre recherche de la vérité.

Il faudra examiner de près le système des adversaires et opposer aux rares et insidieux documents versés par eux aux débats les nombreux et irrécusables matériaux qui n'ont pas été inventés pour les besoins de notre thèse.

Et d'abord quelle impression faisait Napoléon sur les personnes qui se trouvaient en contact avec lui pour la première fois ?

« ... Bonaparte m'aborda avec simplicité, dit Chateaubriand, sans me faire de compliments ; sans questions oiseuses, sans préambule, il me parla sur-le-champ de l'Égypte et des Arabes, comme si j'eusse été de son intimité et comme s'il n'eût fait que continuer une conversation déjà commencée entre nous. »

« ... Dès qu'il parle, témoigne Kotzebue dans ses *Souvenirs de Paris*, un sourire vraiment gracieux rend sa bouche très agréable et inspire sur-le-champ de la confiance... Il s'approcha de moi et me parla avec infiniment de bonté et d'aisance sur les théâtres... Il aime de préférence la tragédie ; il s'est prononcé envers moi-même, et d'une manière assez gaie, contre les drames, en y mettant toutefois cette restriction que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

Lombard, conseiller intime du roi de Prusse, lui écrit en 1803 :

« ... On se trompe absolument à l'étranger sur ce qu'on appelle communément la violence de caractère du Premier Consul, et la précipitation de ses jugements. Il est, dans la discussion, calme, attentif, ayant toujours l'air de vouloir s'instruire, et ne s'irritant pas de la contradiction. »

Un autre étranger, Jean de Muller, dit de sa première rencontre avec Napoléon : « Je le contredis quelquefois, et il entra en discussion. Je dois dire avec impartialité, et aussi sincèrement que si j'étais devant Dieu, que la manière dont il me parlait me remplit d'admiration et d'amour... Ce jour-là a été un des plus remarquables de ma vie. L'Empereur a fait aussi ma conquête par son génie et sa bonté naturelle. »

Enfin, s'il faut la consécration du jugement d'une femme, nous interrogerons son ennemie déclarée, Mme Récamier. « Elle s'étonnait de lui trouver un air de douceur, une simplicité de manières qui contrastait avec les façons toujours théâtrales de Lucien Bonaparte. » « Son regard, dit Stendhal, prenait une douceur infinie quand il parlait à une femme ou qu'on lui contait quelque beau trait de ses soldats. »

Mollien « fut surtout étonné de la patience avec laquelle avaient été écoutées ses longues explications par celui qu'on avait souvent représenté comme le moins indulgent des hommes » ; et l'ancien ministre du Trésor public ajoute : « Je retrouvai souvent cette simplicité, cette patience qui m'avaient séduit dans ma première entrevue, cette disposition à tout entendre qui encourage l'inférieur à tout dire. »

Ces renseignements pris chez des auteurs peu enclins à la flatterie sont confirmés par les autres écrivains contemporains. Au sujet de la facilité avec laquelle on abordait Napoléon, voici l'appréciation caractéristique du duc de Vicence : « Jamais *ses vieilles moustaches* (les soldats de la garde) n'eussent osé parler au dernier de leurs sous-lieutenants comme ils parlaient au chef redouté de l'armée. »

« Cent fois, constate le duc de Bassano, j'ai vu l'Empereur parcourir, la nuit, les bivouacs, causer çà et là, s'arrêter devant les feux, demander ce qui bouillait dans la marmite et pouffer de rire aux réponses très drôles qu'il recevait. » « Je l'ai connu, dit Marmont, ayant de la bonté et une véritable bonté, quoique ce soit loin de l'opinion consacrée, susceptible d'un attachement durable et sincère pour ceux qui en étaient dignes. » « Lasalle, Junot et Rapp, mentionne le général Marbot, disaient à l'Empereur tout ce qui leur passait par la tête. Les deux premiers, qui se ruinaient tous les deux ans, allaient ainsi raconter leurs fredaines à Napoléon, qui payait toujours leurs dettes. »

« Ce que chacun de nous — dit M. de Ségur, témoin intime de la vie privée de Napoléon — doit à sa mémoire..., c'est d'attester sa bienfaisance pour les infortunes privées, sa douceur, son économie, sa simplicité dans ses habitudes intérieures, la constance de son attachement pour ceux qui l'entouraient. » « Personne, d'après le général Rapp, n'était plus sensible, personne n'était plus constant dans ses affections que Napoléon. » « J'ai eu plusieurs fois l'occasion de le juger bon, » affirme Rœderer.

Meneval, consignant les souvenirs de la première entrevue avec celui dont il devait être le secrétaire, s'exprime ainsi : « Il me parla de mes études avec une bienveillance et une simplicité qui me mirent fort à l'aise, et me firent juger comme cet homme était doux et facile dans la vie privée. » Mlle Avrillon nous montre « l'Empereur, lorsque rien ne le tracassait, très familier avec les personnes de l'intérieur ; leur parlant avec une sorte de bonhomie, d'abandon, comme s'il eût été leur égal ». Et M. de Bausset, qui était de la maison en sa qualité de préfet du palais, confirme cette manière d'être en ces termes : « Dans les audiences, Napoléon s'adressait successivement à chaque personne, et écoutait avec bienveillance tout ce qu'on désirait lui dire. »

Veut-on mettre en doute la sincérité des serviteurs particuliers ? Voici leurs témoignages sanctionnés par un indépendant, un ambassadeur, dont l'hostilité est notoire : « La conversation avec lui, dit M. de Metternich, a toujours eu pour moi un charme difficile à définir... il écoutait les remarques et les objections qu'on lui adressait, sans sortir ni du ton ni de la mesure d'une discussion d'affaires, et je n'ai jamais éprouvé le moindre embarras à lui dire ce que je croyais la vérité, lors même qu'elle n'était pas faite pour lui plaire. » Et comme s'il avait à tâche de prouver l'aménité de l'Empereur, Metternich nous le montre tour à tour « retardant son déjeuner de deux heures pour ne pas interrompre une conversation », lui disant rondement : « Ne soyons ni Empereur des Français, ni ambassadeur d'Autriche, je vous parlerai comme à un homme que j'estime, et ne faisons pas de phrases », ou bien

« s'excusant de l'avoir fait attendre huit à dix minutes dans l'antichambre ».

Ce dernier trait est conforme à cet autre raconté par un ancien page de la Cour impériale, M. de Sainte-Croix, qui avait pris un malicieux plaisir à faire attendre, pendant deux heures et demie, le vieil amiral Truguet, sans annoncer sa présence à l'Empereur. Celui-ci ayant rencontré, par hasard, l'amiral dans l'antichambre : « Ah ! Truguet, mon cher ami, dit Napoléon en posant ses deux mains sur les épaules du vieux marin, depuis combien de temps attendez-vous ? »

Cette franche affabilité, ennemie de toute étiquette, a été encore signalée par d'autres auteurs. Après une discussion assez vive sur la musique, Arnault s'étant trouvé offusqué, c'est Napoléon qui le recherche et lui dit en riant : « Eh bien ! vous m'en voulez toujours ? Il ne fait pas bon attaquer Méhul devant vous. » Un autre exemple nous est fourni par Miot de Mérito, revenant à Paris, disgracié et tremblant de paraître devant Napoléon. « Son premier abord, dit Miot de Mérito, fut assez agréable. Il me dit sur le ton de la plaisanterie que je m'étais brouillé avec les ministres, que les ministres n'aimaient pas les administrateurs généraux qui en agissaient à leur tête, qu'enfin j'avais à me réconcilier avec eux. »

Fleury de Chaboulon nous parle « de cette grâce familière qui donnait tant de prix à ses entretiens » ; la duchesse d'Abrantès nous dépeint encore l'aménité de l'Empereur dans un épisode qui lui est personnel. Elle revenait de Lisbonne, où Junot, son mari, était ambassadeur ; à son entrée dans le

salon des Tuileries, où la Cour était réunie, l'Empereur ne put s'empêcher de sourire en voyant l'air sérieux que mettait à faire ses révérences celle qu'il avait connue tout enfant : « Eh bien, madame Junot, lui dit-il, on gagne toujours à voyager ! Voyez comme vous faites bien la révérence maintenant. N'est-ce pas, Joséphine ? — Et il se tourna vers l'Impératrice. — N'est-ce pas qu'elle a bon air ? Ce n'est plus une petite fille... C'est madame l'ambassadrice... »

Enfin, pour accentuer le peu de raideur que l'Empereur apportait dans ses relations, il nous manquait de le voir « descendre de son trône pour bavarder avec les membres de l'Institut ». Nous citons là le texte même d'un auteur qu'on n'accusera pas de flatter l'Empereur, c'est La Réveillère-Lépeaux qui termine ainsi sa phrase : « ... l'on sait qu'il bavardait quelquefois beaucoup avec les membres de ce corps savant. »

Naturellement, on a soutenu que Napoléon ne laissait discuter aucune de ses paroles ; M. Taine n'a-t-il pas dit que « son premier mouvement, son geste instinctif, était de foncer droit sur les gens et de les prendre à la gorge... » ? Ce n'est cependant pas ainsi que nous le représente Gohier, l'ancien président du Directoire, emprisonné au 18 brumaire, et dont la malveillance serait excusable. Il dit : « ... Non seulement Bonaparte ne s'offensait point de la désapprobation des projets soumis à la discussion de son Conseil d'Etat..., mais il provoquait la contradiction... *Intra parietes*, il tolérait tout, aucune objection ne pouvait l'indisposer, et c'était presque toujours celui qui l'avait contrarié

avec le plus de force qu'il appelait à dîner avec lui... »

Ceux qui ont le plus travaillé avec Napoléon dans les affaires de l'Etat — de ce nombre sont Rœderer et Thibaudeau — corroborent en maints endroits cette qualité de son caractère. Meneval, son secrétaire particulier, déclare « qu'il souffrait volontiers la contradiction, et que même il cédait souvent », et Caulaincourt ajoute « qu'il savait supporter avec une grande noblesse la contradiction sur ses idées les mieux arrêtées ». Savary, pour sa part, témoigne que « l'Empereur avait un tel discernement, un tel sentiment de justice, d'attachement pour ceux dans lesquels il avait confiance, qu'il y avait non seulement sécurité, mais avantage à tout lui dire ». On ne saurait mieux compléter ces appréciations générales qu'en montrant l'attitude de l'Empereur aux prises avec l'adversité : « Pendant la traversée de Fréjus à l'île d'Elbe, dit le colonel sir Neil Campbell, Napoléon fut pour nous tous plein de courtoisie et de cordialité. » « Durant le même voyage, remarque de son côté le baron Peyrusse, je vis l'Empereur toujours de bonne humeur, d'une prévenance et d'une politesse parfaites. » Relatons encore l'impression du capitaine Maitland, commandant le navire anglais *le Bellérophon*, à bord duquel vint se rendre en 1815 le vaincu de Waterloo : « Cet homme possédait à un tel point le don de plaire qu'on éprouvait un sentiment de compassion allié au regret qu'un homme, doué de tant de qualités séduisantes, se trouvât réduit à l'état dans lequel je le vis. »

Dans notre enquête sur la sociabilité de Napoléon, nous avons interrogé vingt-neuf de ses contem-

porains, dont dix au moins sont ses ennemis avérés ; les réponses ont été unanimes dans leur esprit. Grâce à cette consultation, nous voilà sortis du domaine du merveilleux ; nous sommes désormais en face d'une simple créature humaine, avec les qualités morales de l'homme civilisé.

A côté de témoignages nombreux et contradictoires, formant la véritable base d'un jugement impartial, nous avons plus encore, nous avons le témoignage, il faut le dire très haut, des illettrés, de ceux qui n'ont pas écrit, de ceux qui n'ont pas lu, esprits incultes, impressionnés directement par les procédés dont on use envers eux.

Ces hommes, au nombre de plusieurs centaines de mille, ont vécu, pendant près de vingt ans, côte à côte, pour ainsi dire, avec Napoléon. L'épaisseur d'une tente, pas plus, les séparait. Ils ont peiné ensemble, ils ont supporté des fatigues, des privations inouïes sous l'impulsion de ce chef qui les conduisait à travers l'Europe. Dans l'espèce, il faudra faire grand cas de l'opinion émise par ces natures frustes, privées de sens critique, qui sentent les coups et ne les analysent pas. Pareils à des enfants, ces hommes détestent d'abord le maître dont ils croient avoir à se plaindre.

Eh bien ! qu'ont-ils dit, d'une seule voix, — le mot, en somme, n'est pas hyperbolique, — ces hommes qui représentent presque toute la population virile de la France ?

Quand leurs corps affaissés sous le poids d'un accablement prématuré, quand leurs membres mutilés auraient justifié bien des imprécations, ils ont forgé avec une éloquence enthousiaste et décisive,

ils ont créé d'instinct la légende du *Petit Caporal*. Ces deux derniers mots avaient, dans la bouche de ces braves, une portée considérable qu'il convient de déterminer : le caporal, c'est le camarade de chambrée, c'est le gradé dont l'autorité est presque fraternelle. Il ne quitte jamais son escouade. Chargé de veiller à tous les besoins de ses inférieurs, il n'est exempt d'aucun de leurs dangers, il fait le métier de simple soldat, tout en ayant une responsabilité. Donc, en adoptant ce sobriquet bizarre, ces modestes soldats affirmaient que leur Empereur était pour eux un camarade investi du grand commandement.

Voilà la vérité, sans apprêt, sans réserve, qui est sortie de toutes les chaumières de France!

V

Mais la vivacité des attaques leur donne un semblant de précision ; il faut donc prouver ici que les opinions relevées chez les contemporains étaient rigoureusement motivées.

Est-il vrai, comme l'a dit M. Taine, que, « avec ses généraux, ministres et chefs d'emploi, il se réduit au style serré, positif et technique des affaires... à chaque page, sous les phrases écrites, on devine la physionomie et les intonations de l'homme qui bondit, frappe et abat » ?

Rien de plus imagé, mais rien de moins ressemblant. Certes, Napoléon n'a pas écrit ses ordres de bataille sous forme de pastorales, il n'a pas dicté ses observations sur le budget de l'Empire avec

l'abondance de Mme de Sévigné; cependant, à lire sa correspondance, à écouter les témoins, on acquiert la certitude que, maintes et maintes fois, même en pleine activité de service, même au milieu des combats, il a su passer du ton sec du commandement au langage amical, familier, sans façon de l'homme qui ne cherche nullement à guinder sa pensée. Les preuves matérielles de ce que nous avançons là sont innombrables, elles le sont au point qu'on se demande s'il est quelqu'un parmi ses subalternes qui n'ait reçu des marques de la cordialité de Napoléon.

Des instructions à Faypoult, ambassadeur près de la République de Gênes, se terminent par ces mots : « Votre femme se porte bien, et la petite nièce est toujours bien coquette; elle fait la cour à mon aide de camp, et elle n'aime de moi que mon bel habit. » Au général Kellermann : « Je regarderai comme un bonheur les occasions où je pourrai vous être bon à quelque chose. — Votre fils a été malade, mais il est rétabli; j'espère qu'il continuera à servir avec moi. » Au chef d'escadron Colbert : « Je vous envoie une paire de pistolets pour vous tenir lieu de celle que vous avez perdue. Je ne puis les donner à personne qui en fasse un meilleur usage. » Au général Menou : « Je vous envoie un cheval pour vous; il est très difficile d'en trouver de passables; il vous sera au moins une preuve de bonne volonté et du désir que j'ai de vous donner une marque d'estime. »

N'emmenant pas Junot au moment de quitter l'Égypte, Napoléon écrit à son vieil ami : « J'ai regretté de ne pouvoir t'emmener avec moi : tu

t'es trouvé trop éloigné du lieu d'embarquement. Enfin, dans quelque lieu et dans quelque circonstance que nous nous trouvions, crois à la continuation de la tendre amitié que je t'ai vouée. »

A côté de cette expansion amicale envers un ancien camarade, vous trouvez, à l'adresse des indifférents, une constante courtoisie alliée à la plus rare simplicité.

Voici la lettre de remerciements à Laplace, qui lui a fait hommage de sa *Mécanique céleste* : « Je reçois avec reconnaissance, citoyen, l'exemplaire de votre bel ouvrage que vous venez de m'envoyer... Si vous n'avez rien de mieux à faire, faites-moi l'amitié de venir dîner demain à la maison. » Au général Delmas : « Je suis fâché, citoyen général, de ne pas m'être trouvé chez moi lorsque vous y êtes passé ; vous êtes du nombre des hommes que j'aime et que j'ai toujours le temps de voir. »

Au général Friant : « Lorsque vous vous serez reposé dans le sein de votre famille le temps que vous jugerez convenable, venez à Paris, je vous y verrai avec le plus grand plaisir. »

Les extraits précédents datant tous de l'époque où Napoléon était général en chef ou Premier Consul, on est en droit de se demander si, chez l'Empereur, devenu de fait un autocrate, il ne va pas se faire une évolution, et si ne vont pas disparaître ces manières avenantes, dont le but était peut-être de ménager des partisans propres à seconder ses visées ambitieuses.

Nul changement ne se produira. Son âme, particularité heureuse, reste toujours pénétrée des

mêmes sentiments, sa phrase conserve le même tour bienveillant ou aisé.

A une plainte du général Gazan, l'Empereur répond : « Vous êtes fait grand officier de la Légion d'honneur. C'est par erreur que vous n'avez pas été porté dans l'état de promotions faites à Schoenbrunn. Je ne regrette point cette erreur, puisqu'elle me fournit l'occasion de vous assurer de l'estime que je vous porte. »

Quand Napoléon donne au maréchal Berthier, en toute souveraineté, la principauté de Neufchâtel, les considérants du décret portent : « Cette preuve touchante de la bienveillance de l'Empereur pour son ancien compagnon d'armes, pour un coopérateur éclairé, ne peut manquer d'exciter la sensibilité de tous les bons cœurs, comme elle sera un motif de joie pour tous les bons esprits. »

C'est, dira-t-on, le boniment officiel rédigé par les sous-ordres respectueux des traditions. Admettons-le, mais le camarade va reparaître dans la lettre particulière écrite à cette occasion par l'Empereur à son chef d'état-major. Celui-ci, malgré les instances de son souverain, vivait depuis dix ans en concubinage avec Mme Visconti. L'Empereur profite de la nouvelle situation qu'il fait à Berthier pour lui dire : « Je vous envoie le *Moniteur*, vous verrez ce que j'ai fait pour vous, je n'y mets qu'une condition, c'est que vous vous mariiez, et c'est une condition que je mets à mon amitié. Votre passion a duré trop longtemps ; elle est devenue ridicule. Je veux donc que vous vous mariiez ; sans cela je ne vous verrai plus. Vous avez cinquante ans, mais vous êtes d'une race où l'on vit quatre-vingts ans,

et ces trente années sont celles où les douceurs du mariage vous sont le plus nécessaires. »

Afin de montrer, ce qui sera une surprise pour plus d'un, que les désirs de l'Empereur, même ceux dont il pouvait surveiller de très près la réalisation, n'étaient pas considérés dans son entourage comme des ordres inéluctables, il n'est pas inutile de rappeler ici que Berthier, fort amoureux, continua à vivre avec sa maîtresse, tout en jouissant de ses titres nobiliaires et sans que Napoléon, malgré sa menace, cessât de le combler de faveurs. Quatre ans s'écoulèrent avant que Berthier cédât aux instances de Napoléon et, rompant avec sa maîtresse, consentît à épouser la nièce du roi de Bavière.

Napoléon se raillait volontiers des célibataires qui vivaient autour de lui ; de ce nombre était Cambacérès. Déjà en 1802, au Conseil d'Etat, raconte Thibaudeau, pendant la discussion de la loi sur l'adoption, la gravité du débat fut égayée par cette saillie du Premier Consul : « Il s'agit maintenant de savoir si l'adoption sera permise aux célibataires. Qui veut parler pour les célibataires ? A vous, Cambacérès. » Et toute l'assistance de se mettre à rire.

Une autre allusion, aussi familière à l'égard de Cambacérès, mais doublée d'un vif intérêt pour sa santé, se retrouve sous la plume de l'Empereur, en 1807 : « Je vois avec peine que votre santé soit dérangée. Heureusement, j'espère que ce n'est qu'un des dérangements que vous avez tous les jours. Si vous ne vouliez pas vous droguer, vous vous porteriez beaucoup mieux ; mais c'est une habitude de vieux garçon. Toutefois, tâchez de vous bien porter ; je le désire par l'amitié que je vous porte. »

Ce style épistolaire, on en conviendra, n'est rien moins que le style froid et compassé d'un souverain écrasant ses inférieurs sous le poids de sa majesté.

Chez Napoléon, l'Empereur cède toujours le pas à l'homme prévenant, empressé, qui redouble de sollicitude pour les personnes dont la vie est éprouvée par quelque fâcheux accident. De ce sentiment qui l'honore, il y a des traits à profusion : en voici quelques-uns pris à toutes les époques de sa carrière.

Lettre au docteur Corvisart : « Je vous prie, mon cher Corvisart, d'aller voir le grand juge et le citoyen Lacépède. L'un est malade depuis huit jours, ce qui me fait craindre qu'il ne tombe entre les mains de quelque mauvais médecin ; l'autre a sa femme malade depuis longtemps ; donnez-lui un bon conseil qui puisse la guérir ; vous sauverez la vie à un homme estimable et que j'aime beaucoup. »

A Bessières, qui est blessé, il écrit : « J'ai ordonné que l'on vous donnât chez moi le logement qu'occupait Junot. Si vous préférez aller à Gyseh, toute la maison est à votre service. Je ne désire qu'une chose, c'est que vous vous dépêchiez de guérir. »

Une autre fois, c'est le général Pino qu'il rassure, en lui disant : « J'ai pris une grande part au malheur qui vous est arrivé ; tranquillisez-vous. Vous avez tout le temps de vous guérir. J'imagine que vous avez appelé de Lyon ou Genève un bon chirurgien... » Même recommandation au général de Wrède : « Je reçois votre lettre. Je suis fâché de votre maladie. Je comptais sur vous dans cette campagne, parce que je connais votre zèle et votre talent... Il faut tranquilliser votre esprit ; c'est le meilleur moyen de guérir le corps. »

Impossible de se montrer plus cordial qu'il ne l'est envers Bernadotte : « ... J'ai appris avec la plus grande peine que vous aviez été blessé. Je vois avec grand plaisir que madame Bernadotte se trouve, dans cette circonstance, près de vous. Je désire votre prompt rétablissement et vous revoir à la tête de mon corps d'armée pour le bien de mon service, mais aussi pour l'intérêt particulier que je porte à tout ce qui vous regarde... Dites, je vous prie, mille choses aimables à madame la maréchale, et faites-lui un petit reproche : elle aurait bien pu m'écrire un mot pour me donner des nouvelles de ce qui se passe à Paris ; mais je me réserve de m'en expliquer avec elle la première fois que je la verrai... »

Les lignes suivantes étaient bien faites pour remonter le moral du général d'Hautpoul, également blessé : « J'ai été extrêmement touché de la lettre que vous m'avez écrite. Votre blessure n'est pas de nature à priver votre fils de vos soins. Vous vivrez encore pour charger à la tête de votre intrépide division et vous couvrir d'une nouvelle gloire. Vous et vos enfants, vous pouvez compter sur l'intérêt que je vous porte. »

Quand Lannes, désireux de reprendre un service actif, sollicite l'Empereur, celui-ci lui répond : « Lorsque votre santé sera parfaitement rétablie, vous vous rendrez près de moi. Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurais à vous avoir toujours, mais surtout un jour de bataille. Mais rétablissez-vous avant tout. »

N'allez pas croire que l'Empereur réservait ces touchantes préoccupations aux seules personnes placées dans les rangs élevés de son entourage. Un

jeune page écrivant à sa mère raconte qu'au retour d'Erfurth, tandis qu'il était à cheval à la portière de l'Empereur, une pluie violente et glacée le trempa jusqu'aux os. « L'Empereur, dit le jeune écuyer, est descendu de voiture et, en me voyant en si bel état, m'a ordonné de rester à la première poste... Je sais que l'Empereur s'est informé plusieurs fois de ma santé. »

Faut-il un exemple plus modeste encore? Son valet de chambre, Constant, fait une chute de cheval : « Le Premier Consul, dit-il, fit arrêter aussitôt ses chevaux, donna lui-même les ordres nécessaires pour me faire relever, et indiqua les soins qu'il fallait me donner dans ma position; je fus transporté en sa présence à la caserne de Rueil, et il voulut, avant de continuer sa route, s'assurer si mon état n'offrait point de danger... »

Après l'entourage immédiat, voici le cas d'un simple grenadier; c'est Coignet, victime d'une tentative d'empoisonnement, qui dit : « Il en fut fait rapport au Premier Consul, qui donna l'ordre de mettre deux médecins de nuit près de moi pour me garder et des infirmiers nuit et jour... Un officier de service venait tous les matins savoir de mes nouvelles. »

VI

En s'appliquant à recueillir et à citer ces exemples multiples qui révèlent une nature si vivement impressionnable, on se demande, en vérité, si ce n'est pas un travail absurde et superflu d'accumuler

preuves sur preuves pour démontrer que Napoléon avait un cœur humain et non des entrailles de carnassier.

Pourtant, malgré cette évidence, toujours les pamphlets sont là, en hautes piles masquant la physionomie véritable de l'Empereur.

Plus les attaques ont été virulentes et répétées, plus la réfutation doit prodiguer d'irrécusables documents afin d'opposer à la calomnie une digue de faits que rien ne puisse désormais ébranler. L'impartiale vérité, se dégageant de chaque page, de chaque mot, de chaque incident de l'histoire de cette époque, devra se dresser en face de la diffamation et rendre manifestes, chez cet homme réputé insociable, les rares qualités de tendresse, de charité, de mansuétude, de cordialité acquises par lui, dès l'enfance, et grandies par la pauvreté, l'isolement, les amertumes et les souffrances de sa jeunesse.

C'est en traversant ces phases diverses de son existence, que le caractère de Napoléon s'était formé dans le sens que nous indiquons.

Essayera-t-on de dire que, dans les exemples cités déjà et dans ceux que nous allons citer encore, il n'y a rien de concluant, attendu que son intérêt personnel, la pénurie d'hommes capables, la recherche de la popularité lui commandaient des ménagements envers les uns, des soins calculés pour les autres?

Ce serait là une théorie singulière qui consisterait à établir qu'on ne doit tenir compte à un homme de ses bonnes actions qu'autant qu'elles lui sont nuisibles.

Nous pensons qu'à moins d'être aveuglé par l'esprit de dénigrement, on doit partir de ce principe que la bonté humaine se juge dans ses effets sur autrui, non dans ses causes, quelles qu'elles soient, trop complexes du reste pour ne pas défier, en général, toute analyse. Demande-t-on à un sauveur s'il ambitionne une distinction ou les bravos de la foule assemblée sur le rivage? Demande-t-on à un homme charitable s'il n'a d'autre mobile que de s'attirer les bénédictions des malheureux?

La sincérité du cœur de Napoléon et sa sensibilité sont, dans leur ensemble, parfaitement mises en évidence par sa conduite envers Desaix.

Lorsque ce général revint d'Égypte, Napoléon lui écrivit : « ... Enfin, vous voilà arrivé; une bonne nouvelle pour toute la République, mais plus spécialement pour moi, qui vous ai voué toute l'estime et l'amitié que mon cœur, aujourd'hui bien vieux et connaissant trop profondément les hommes, n'a pour personne... Venez, le plus vite que vous pourrez, me rejoindre où je serai. »

Le soir de la bataille de Marengo où Desaix a été tué : « Malgré la victoire décisive qu'il vient de remporter, le Premier Consul était plein de tristesse et ne cessait de répéter, dit Constant, que la France venait de perdre un de ses meilleurs enfants et lui son meilleur ami. » A Ségur qui le félicite de ses succès, il répond : « Oui, mais Desaix ! Ah ! si j'avais pu l'embrasser après la bataille, que cette journée eût été belle ! »

Après avoir constaté les mêmes regrets, Marmont ajoute qu'en souvenir de son ami, le Premier Consul, bien que son état-major fût complet,